



KÄRCHER

VUE D'ENSEMBLE

Rapport de durabilité : faits & chiffres 2022

**BE THE
DIFFERENCE**
www.kaercher.com/CSR

SOMMAIRE

Rapport de durabilité

Par le présent rapport, Kärcher publie des chiffres clés, des objectifs et des informations sur ses activités dans le domaine du développement durable. Les données concernent l'exercice 2021 (01/01/2021 à 31/12/2021), toutefois, des chiffres clés des années 2019 et 2020 ont aussi été ajoutés par endroits à titre de comparaison. Sauf indication contraire, les chiffres et données cités ici se rapportent principalement aux activités mondiales du groupe Kärcher. L'essentiel des informations fournies dans le chapitre « Le personnel et la société » proviennent de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG. Les données du chapitre « La protection de l'environnement dans la production » concernent les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes de reporting de développement durable de l'organisme Global Reporting Initiative (GRI) dans sa version actuelle de 2021. Vous trouverez un résumé des indicateurs GRI traités dans l'index du contenu GRI à la fin du rapport. Aucune vérification externe n'a été menée. La rédaction du présent rapport a été clôturée le 30/04/2022. Le rapport de développement durable 2021 a été publié en juillet 2022. Le rapport de développement durable paraîtra désormais chaque année.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur Internet, sur www.kaercher.com/CSR

3 Avant-propos de Hartmut Jenner

01

4 La durabilité chez Kärcher

- 5 Le profil de l'entreprise
- 6 Un développement d'entreprise fondé sur des valeurs
- 8 La gestion durable
- 11 La chaîne logistique

02

12 La protection de l'environnement dans la production

- 13 La lutte contre les changements climatiques
- 15 L'utilisation rationnelle des ressources et la gestion des eaux

03

17 Des produits innovants et écologiques

- 18 La qualité et la sécurité des produits
- 19 Les idées de produits innovants pour l'environnement
- 21 Les produits et emballages sous le signe de l'efficacité des ressources

04

23 Le personnel et la société

- 24 Les responsabilités du personnel
- 25 Le perfectionnement du personnel
- 26 L'égalité des chances et la diversité
- 27 La sécurité au travail et la santé
- 29 L'engagement sociétal

31 Index de contenu GRI

CHER.E.S LECTEUR.RICE.S,

Bien que l'année 2021 ait été à nouveau une année difficile à cause de la pandémie du coronavirus – et en dépit des nombreuses exigences auxquelles nous étions confrontés, Kärcher a terminé l'exercice avec un chiffre d'affaires record.

Une raison déterminante de ce succès : nous ne privilégions pas les tendances qui évoluent rapidement au gré des modes mais misons sur des perspectives économiques à long terme. La gestion durable a toujours fait partie intégrante de notre philosophie d'entreprise.

Le développement durable signifie pour nous, en tant qu'entreprise familiale, agir dans l'intérêt des générations futures – et ce, à tous les niveaux. Le développement durable, également au sens écologique, n'est pas le fruit du hasard chez Kärcher, mais le résultat de processus analytiques et de décisions délibérées. Les 17 objectifs en faveur du développement durable des Nations Unies servent de repères et de critères de référence pour nos propres activités.

Kärcher souhaite assumer cette responsabilité et, en tant qu'entreprise citoyenne responsable (« Good Corporate

Citizen »), contribuer au bien-être de la société et de notre environnement. Car c'est seulement avec une économie axée sur la protection et la préservation de notre planète que nous connaissons aussi le succès à l'avenir. Le présent rapport s'attache à expliquer comment nous mettons notre conception de la durabilité en pratique. Il se fonde sur les normes internationales reconnues de l'organisme Global Reporting Initiative en matière de présentation des rapports et rend ainsi notre action mesurable, comparable et transparente.

Ce rapport met principalement l'accent sur notre stratégie de développement durable 2025 en tant que composante de la stratégie d'entreprise. Nous démontrons ainsi que l'avenir de Kärcher est directement lié à la notion de durabilité. Avec les objectifs « Zero Emissions », « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero », nous adoptons trois initiatives essentielles et visons des mesures et des objectifs clairement définis, que nous voulons atteindre. Vous pourrez constater que nous sommes en très bonne voie.

Ce que confirme aussi le prix allemand du développement durable 2022 que Kärcher a obtenu en décembre 2021. Cette distinction, particulièrement importante pour nous,

est à la fois un encouragement et une incitation. Le prix est avant tout le résultat de l'engagement des personnes qui travaillent chez Kärcher. Car le développement durable en tant qu'orientation stratégique portera seulement ses fruits si elle est mise en œuvre et vécue par tous.

La réussite économique que nous avons pu réaliser en 2021 repose sur l'orientation de notre développement d'entreprise en faveur des individus et de l'environnement. Il en a toujours été ainsi – et cela restera aussi notre principale préoccupation.

Avec les meilleures salutations de Kärcher,



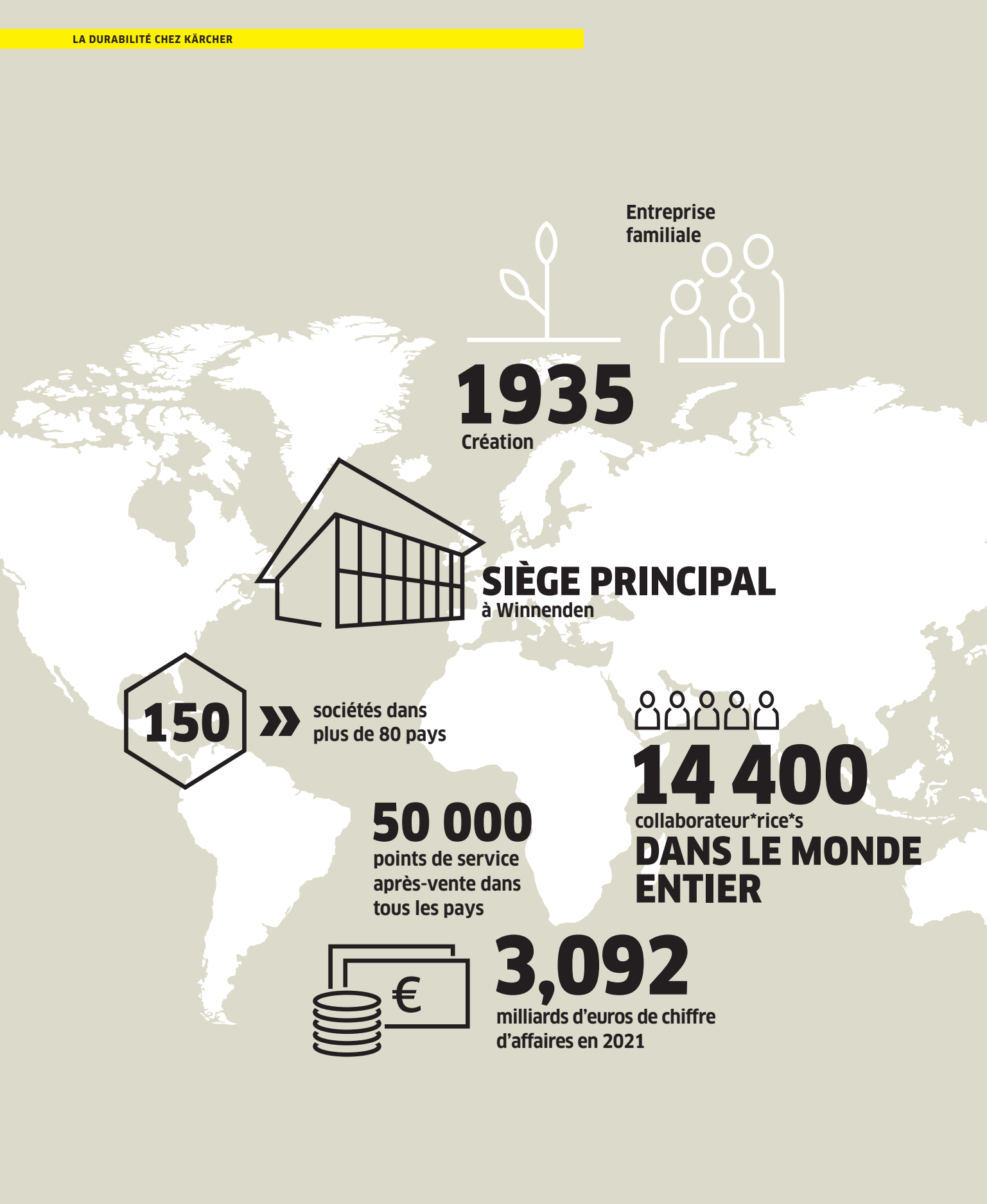
Hartmut Jenner
Président-directeur général



01

LA DURABILITÉ CHEZ KÄRCHER

En tant qu'entreprise familiale, la vision sur le long terme est profondément ancrée dans notre approche. Nous nous engageons ainsi à assumer la responsabilité pour les générations à venir. Cette conception, qui marque le management de l'entreprise mais aussi le développement futur de Kärcher, est motivée de manière décisive par notre stratégie de développement durable 2025. Nous nous engageons ainsi à soutenir des objectifs et des mesures clairs en faveur d'une meilleure protection du climat, d'une efficacité accrue des ressources et d'une plus forte valeur ajoutée sociétale.



LE PROFIL DE L'ENTREPRISE

Kärcher est le premier fournisseur mondial de technique de nettoyage. L'entreprise a été créée en 1935 et est restée jusqu'à nos jours une entreprise familiale sise à Winnenden près de Stuttgart. Kärcher réunit 150 sociétés sur plus de 80 pays en Europe, Amérique, Asie, Océanie et Afrique. Kärcher emploie plus de 14 400 personnes dans le monde. Plus de 50 000 points de service aux quatre coins du globe garantissent un service après-vente sans faille. En 2021, Kärcher a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3,092 milliards d'euros, soit le plus élevé de son histoire.

Modèle d'entreprise

Kärcher conçoit, produit et commercialise des appareils, machines et installations pour le nettoyage et l'entretien. En tant que fabricant de systèmes de nettoyage et précurseur en matière de nettoyage haute pression, Kärcher couvre à l'échelon mondial les besoins fondamentaux en nettoyage des moyens de transport, des bâtiments et des surfaces ainsi qu'en épuration et refoulement de liquides. La gamme des produits comprend des nettoyeurs haute et ultra haute pression, des aspirateurs pour divers usages, des nettoyeurs vapeur, des balayeuses et des autolaveuses aspirantes, des installations de lavage pour les voitures y compris la technique de lavage en libre-service, des techniques de nettoyage industriel pour applications spéciales, des détergents, des systèmes de traitement de l'eau potable et sanitaire, des fontaines d'eau et des purificateurs d'air, des logiciels de gestion de la flotte et des processus, des systèmes de pompage et d'irrigation ainsi que des appareils pour l'entretien des jardins. Des produits et des accessoires parfaitement coordonnés sont accompagnés de conseils exhaustifs et d'un service après-vente adapté aux besoins des différents groupes cibles.

Management de l'entreprise

Le conseil d'administration de Kärcher est constitué de cinq membres : Hartmut Jenner (Président du conseil d'administration), Christian May (Vice-président et Directeur commercial, marketing et service après-vente), Dieter Grajer (Directeur des opérations), Stefan Patzke (Directeur des finances et informatique) ainsi que Michael Häusermann (Directeur des unités opérationnelles spéciales). Dans leurs fonctions, ils sont non seulement responsables du développement stratégique de l'entreprise mais aussi de l'orientation durable de Kärcher. La nomination des membres du conseil d'administration s'effectue exclusivement sur décision du conseil de surveillance, l'organisme de direction le plus élevé de l'entreprise. Ce dernier est présidé par Johannes Kärcher. Cette instance a entre autres pour tâche de conseiller le conseil d'administration en matière de gestion de l'entreprise, ainsi que de décider des actions du groupe, soumises à approbation.

UN DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE FONDÉ SUR DES VALEURS

Kärcher est conscient de sa responsabilité en tant qu'acteur international et entreprise citoyenne d'envergure mondiale (« Global Corporate Citizen »). Nous satisfaisons ainsi à notre objectif de développer l'entreprise en tenant compte équitablement des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Nos actions sont guidées par des valeurs clairement définies qui complètent notre charte d'entreprise.

Principes de comportement et conformité

Dans notre Code de Conduite, nous avons rassemblé les principes de comportement essentiels applicables au travail quotidien. Ce code est fondé sur des normes internationales, telles que celles de l'Organisation internationale du travail (OIT), de la Business Social Compliance Initiative (BSCI), et du Pacte mondial de l'ONU. Parmi les principes essentiels figurent notamment les droits de l'homme, la parité homme-femme, la non-discrimination, des pratiques commerciales loyales, la lutte contre la corruption, la protection environnementale, la sécurité des produits ainsi que la protection des données. Nous attendons également de la part de nos fournisseur*seuse*s qu'ils*elles respectent ces principes. Le Code de Conduite a été validé par le conseil d'administration de Kärcher et peut être consulté via l'Intranet, sur notre site Web ainsi que sur la plateforme des fournisseur*seuse*s.

Outre le Code de Conduite, il existe aussi chez Kärcher dans les différents domaines de spécialisation, de nombreuses lignes directrices et directives internationales, se rapportant par exemple aux thèmes de la sécurité de l'information et à l'intégrité. La coordination et la publication des lignes directrices et directives relèvent de la responsabilité du département Corporate Governance & Compliance. Ce faisant, il incombe aux dirigeants d'informer les employé*e*s des lignes directrices et directives. Les supérieurs hiérarchiques sont également le premier contact en cas de violation des principes de comportement ou autres. Les responsables des domaines de compétences s'occupent de traiter les questions spécifiques relatives aux lignes directrices et directives concernées. De plus, chez Kärcher, le service de la conformité se tient à disposition pour toute question ou requête par le biais des canaux habituels comme la messagerie électronique ou le téléphone. Les signalement de faits répréhensibles peuvent se faire par le biais d'un logiciel spécifique acces-

sible sur le site Internet mondial tout comme sur l'Intranet. Par ailleurs, des responsables locaux de la conformité (Local Compliance Manager), qui sont régulièrement formés, veillent sur tous les sites à l'intégrité du comportement.

Protection des données

La protection des données à caractère personnel relève également de la responsabilité d'entreprise. Nous avons pour ce faire établi un système de gestion de la protection des données, combiné au système de gestion déjà existant assurant la sécurité de l'information. Depuis 2021, nous pouvons aussi traiter des requêtes à la demande des personnes concernées. Dans nos lignes directrices relatives à la protection des données, nous avons publié des principes primordiaux relatifs au traitement des données à caractère personnel qui s'appliquent à toutes les sociétés. Celles-ci sont en conformité avec la charte d'entreprise, la stratégie d'entreprise et les valeurs de Kärcher. Le mode de traitement de toutes les données personnelles, tout comme le comportement en cas d'atteintes à la protection des données, est en revanche régi par la politique de protection de la vie privée qui s'applique à tous les employé*e*s de l'entreprise Alfred Kärcher SE & Co. KG. Dans les sociétés visées par le règlement général de protection des données (RGPD), une politique de protection de la vie privée est implémentée au niveau local. De plus, notre personnel est formé sur la protection des données et la sécurité de l'information par le biais d'une formation en ligne annuelle obligatoire. L'implication des dirigeants de Kärcher s'effectue par le biais d'un rapport annuel sur la protection des données.

Impôts

Kärcher entretient une collaboration constructive, coopérative et de confiance ainsi qu'une communication ouverte et transparente avec les administrations fiscales. Le res-

pect de l'ensemble des législations fiscales nationales et internationales est une évidence pour Kärcher. Dans le cadre des obligations légales « Country-by-Country Reporting » (rapport pays par pays), nous transmettons les données fiscales relatives à toutes les entreprises du groupe à l'administration fédérale allemande des impôts. Ces données sont fondées sur les comptes consolidés vérifiés par une société d'audit indépendante.

Dans notre directive en matière de fiscalité, nous définissons notamment les attributions, les responsabilités et les processus afin de satisfaire aux obligations fiscales à l'échelon du groupe. Nous disposons à cet effet d'un système de gestion de conformité fiscale (Tax-Compliance-Management-System), que nous améliorons continuellement.

Engagement des parties prenantes

Nous sollicitons systématiquement nos parties prenantes dans le développement de l'entreprise. Leur point de vue extérieur nous ouvre de nouvelles perspectives et nous aide à tenir compte aussi bien des intérêts économiques, sociaux et écologiques. C'est pourquoi nous encourageons activement l'échange avec nos nombreux groupes d'intérêt. Nous nous appuyons à cet égard sur nos principaux groupes d'intérêt : les besoins de nos client*e*s, des employé*e*s, des actionnaires de la société, des fournisseur*seuse*s, ainsi que de la politique et de la société sont au cœur des préoccupations. Pour tous ceux-là, nous créons des canaux et prenons des mesures spécifiques visant à favoriser l'échange et à répondre à leurs attentes. Nous encourageons par ailleurs le dialogue par notre affiliation à des associations ou fédérations et notre adhésion à des initiatives.

Idées durables des collaborateur*rice*s

Notre stratégie de développement durable est le fruit de dialogues intensifs. Nous avons ainsi activement impliqué notre personnel dans l'élaboration – notamment dans le cadre de trois ateliers qui se sont tenus sur nos sites au Brésil, en Chine et en Allemagne en 2019. Plus de 400 idées ont été recueillies avec le résultat suivant : l'utilisation de matériaux durables pour les produits et dans la production, une chaîne logistique conçue de manière responsable et un engagement social fort de l'entreprise sont considérés comme des critères majeurs par les collaborateur*rice*s. Outre ces points, nous tenons également compte du point de vue du client lors de l'élaboration des stratégies – notamment au moyen d'une enquête représentative menée aux États-Unis, en Allemagne, en France, au Brésil et au Japon.

AFFILIATIONS À D'AUTRES FÉDÉRATIONS, INSTANCES, ASSOCIATIONS (SÉLECTION) :

- AACEM**
(American Association of Cleaning Equipment Manufacturers)
- AISE**
(International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products)
- B.A.U.M. e. V.**
(Bundesdeutscher Arbeitskreis für Umweltbewusstes Management)
- BCM**
(Berufsverband der Compliance Manager)
- CETA**
(Cleaning Equipment Trade Association)
- EGMF**
(European Garden Machinery industry Federation)
- EPTA**
(European Power Tool Association)
- EUnited**
(European Engineering Industries Association)
- EuropElectro**
(représentation de ZVEI en Chine)
- Fraunhofer-Institut für Produktionstechnik und Automatisierung IPA, groupe de travail sur l'industrie**
« Expertenforum Global Environmental Compliance »
(forum expert sur la conformité environnementale mondiale)
- global verantwortlich BW**
- IHK Stuttgart**
- ISSA**
(International Social Security Association)
- IVG**
(Industrieverband Garten)
- Klimabündnis BW**
- Markenverband e. V.**
- SBTi**
(Science Based Targets initiative, depuis 03/2022)
- UN Global Compact**
- Réseau d'entreprises engagées pour la protection du climat**
(IHK ; depuis 04/2022)
- VDMA e. V.**
(Verband Deutscher Maschinen- und Anlagenbau)
- ZVEI e. V.**
(Verband der Elektro- und Digitalindustrie)

PARTICIPATION ACTIVE À DES GROUPES NORMATIFS (SÉLECTION) :

- CEN**
(Europäisches Komitee für Normung)
- CENELEC**
(Europäisches Komitee für elektrotechnische Normung)
- CSA**
(Canadian Standards Association)
- DIN**
(Deutsches Institut für Normung)
- DKE**
(Deutsche Kommission Elektrotechnik)
- IEC**
(International Electronical Commission)
- UL**
(Underwriters Laboratories)

L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL (SÉLECTION) :

- Bachakademie**
- Bürgerstiftung Winnenden**
- Clowns mit Herz**
- Europa Minigärtner**
- Fonds mondial pour la nature**
- One Earth – One Ocean**
- Paulinenpflege Winnenden**
- Samariterstift Obersontheim**
- SOS-Kinderdorf e. V.**
- Unimog-Museum Gaggenau**

LA GESTION DURABLE

Chez Kärcher, notre réussite est assurée par des stratégies à long terme. Cette approche détermine aussi notre engagement en faveur du développement durable. Kärcher met en œuvre depuis 2014 la stratégie de développement durable « Sustainability Excellence » (excellence en matière de développement durable) à l'échelon de toute l'entreprise afin de prendre en considération l'ensemble des aspects de développement durable et de les traduire en mesures et objectifs concrets.

La stratégie « Sustainability Excellence » a été menée à son terme en 2020 et remplacée par la stratégie de développement durable 2025. Celle-ci repose sur trois initiatives centrales « Zero Emissions » (zéro émission), « Reduce, Reuse, Recycle » (réduire, réutiliser, recycler) et « Social Hero » (héros social). La stratégie de développement durable 2025 est une composante importante de la stratégie d'entreprise.

La responsabilité de la gestion de la stratégie de développement durable incombe au département « Sustainability & Quality Principles » (développement durable et principes de qualité). Celui-ci coordonne les activités stratégiques de développement durable, veille en permanence à l'atteinte des objectifs et est responsable de la conformité aux exigences de transparence. Ceci s'effectue en étroite collaboration avec les divers domaines tels que les départements Achats, Ressources humaines, Développement, Gestion des produits, Ventes, Communication ou Citoyenneté d'entreprise. La mise en application de l'ensemble des activités de développement durable se répartit à l'échelon de toute l'entreprise au sens de notre approche globale « Sustainability is everyone's responsibility » (le développement durable est la responsabilité de tous).



Prix allemand du développement durable décerné à Kärcher

Notre engagement en faveur du développement durable a été récompensé en décembre 2021 par le prix allemand du développement durable 2022 dans la catégorie Transformation des ressources. Dans sa motivation, le jury a notamment fait l'éloge de notre engagement global ainsi que du développement constant, exemplaire et innovant en matière de développement durable et a notamment mis en exergue l'initiative « Reduce, Reuse, Recycle ».



LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025 DE KÄRCHER

Notre engagement en faveur du développement durable à l'horizon 2025 s'articule autour de trois initiatives essentielles. Elles impliquent des objectifs et des mesures clairement définis que nous voulons mettre en œuvre dans les années à venir – allant de la production neutre pour le climat au recyclage des matières premières, la réduction des matières plastiques, la gestion durable de notre chaîne logistique mondiale jusqu'au développement ultérieur de nos engagements sociétaux.

En accord avec les objectifs de développement mondiaux

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ont été déterminants pour la stratégie de développement durable 2025 de Kärcher. Pour nous, en tant qu'entreprise, les objectifs de développement durable (ODD) fournissent un cadre pour guider nos objectifs de développement durable, car ils établissent le lien entre notre propre action et la solution apportée aux défis mondiaux. Grâce à nos trois initiatives, nous contribuons concrètement à l'ensemble des 13 objectifs de développement durable. Telle est la conclusion d'une analyse exhaustive menée sur la base d'une méthodologie reconnue au niveau international selon les critères de développement durable.



ZERO EMISSIONS

Depuis 2021 ...

- les usines Kärcher sont neutres en termes d'émissions de CO₂
- les déplacements professionnels sur le territoire allemand de même qu'entre l'Allemagne et d'autres pays sont neutres sur le plan climatique

D'ici 2025 ...

- Kärcher va réduire ses émissions réelles des champs d'application Scope 1 et Scope 2 de 21 % par rapport à l'année de référence 2020 et de 21 % supplémentaires d'ici 2030 (réduction absolue : 42 %)
- Kärcher va mettre au point la gestion de ses émissions du Scope 3 et veiller à la transparence de l'empreinte carbone de ses produits

Chiffres actuels



REDUCE, REUSE, RECYCLE

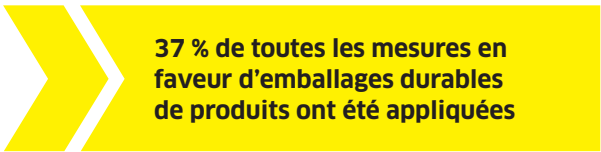
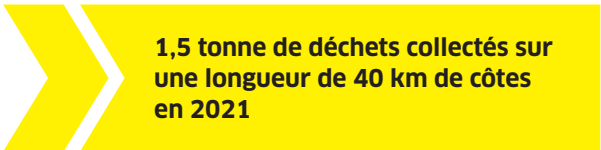
Depuis 2020 ...

- nous soutenons la réduction de la pollution plastique océanique

D'ici 2025 ...

- nous optimisons le développement durable de tous les emballages de produits
- une sélection d'appareils destinés aux particuliers et aux professionnels atteindront une part de plastique recyclé de 50 %
- nous aspirons à une production pilote zéro déchet plastique
- le développement durable fait partie intégrante des nouveaux modèles d'entreprise

Chiffres actuels



SOCIAL HERO

D'ici 2025 ...

- notre engagement social sera concentré sur la préservation de la valeur
- nous mettrons en place une gestion proactive des risques liés aux fournisseur*seuse*s en matière de développement durable

Chiffres actuels

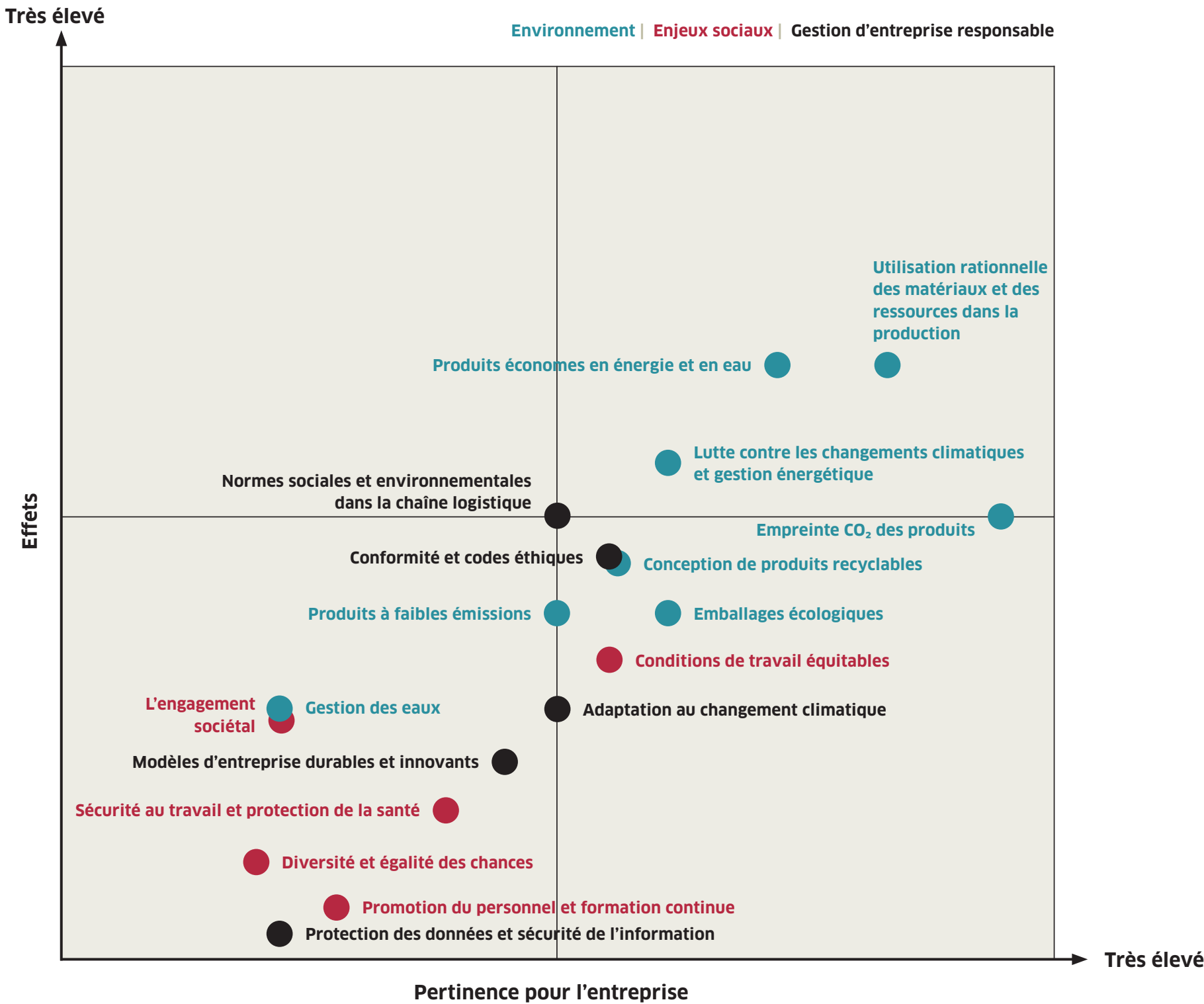


Analyse du seuil de pertinence

En 2021, nous avons mené une analyse du seuil de pertinence. L'objectif de cette analyse était d'identifier des thèmes de développement durable pertinents pour Kärcher afin d'en déduire des axes fondamentaux pour le rapport. Pour ce faire, nous avons d'abord établi une liste des thèmes avec, outre les thèmes proposés par nos parties prenantes, également une analyse de la concurrence ainsi que des normes internationales telles que celles de l'initiative Pacte mondial de l'ONU et celles de l'organisme Global Reporting Initiative (GRI). Nous avons ensuite évalué notre sélection de thèmes dans le cadre d'un atelier interne avec des représentant*e*s issu*e*s de divers domaines selon deux perspectives :

1. Outside-in (de l'extérieur) : dans quelle mesure les thèmes de développement durable affectent-ils le cours des affaires, les performances de l'entreprise et la situation de Kärcher ?
2. Inside-out (de l'intérieur) : quelle influence positive ou négative l'activité économique de Kärcher a-t-elle sur l'économie, l'environnement et la société ?

L'analyse fait apparaître que les considérations environnementales, telles que la lutte contre les changements climatiques et la gestion énergétique, la production de produits écologiques ou l'utilisation rationnelle des matériaux et des ressources, sont jugées particulièrement importantes. Les conditions de travail équitables ainsi que la mise en œuvre des normes sociales et environnementales dans la chaîne logistique sont également d'importance primordiale. Les résultats de l'analyse du seuil de pertinence sont par conséquent conformes à notre orientation stratégique en matière de développement durable.



LA CHAÎNE LOGISTIQUE

En tant qu'entreprise de fabrication, Kärcher s'approvisionne essentiellement en composants mécaniques et électroniques. Chez Kärcher, toutes nos décisions d'achat reposent sur nos stratégies de groupes de marchandises qui établissent concrètement le genre ainsi que la provenance des différentes marchandises. En la matière, nous privilégions les structures d'approvisionnement de long terme et autant que possible régionales. Dans ce sens, nous sommes parvenus ces dernières années à raccourcir les chaînes logistiques et à faire de sorte que nos sites de production soient essentiellement approvisionnés par des fournisseur*seuse*s régionaux. Ainsi, la société Alfred Kärcher SE & Co. KG a par exemple acheté en 2021 près de trois quarts de ses marchandises en Allemagne.

Approvisionnement durable

Le point fort en matière d'achats réside dans l'organisation durable de notre chaîne d'approvisionnement en amont. Pour ce faire, nous nous efforçons d'astreindre nos fournisseur*seuse*s à respecter les normes sociales et environnementales en vigueur et d'analyser plus précisément nos risques.

Dans le cadre de notre initiative « Social Hero », nous nous sommes fixé d'établir d'ici 2025 une gestion proactive du risque lié aux fournisseur*seuse*s en matière de développement durable. Au cours de cette démarche, nous voulons évaluer systématiquement les effets sociaux et écologiques qui découlent de notre relation

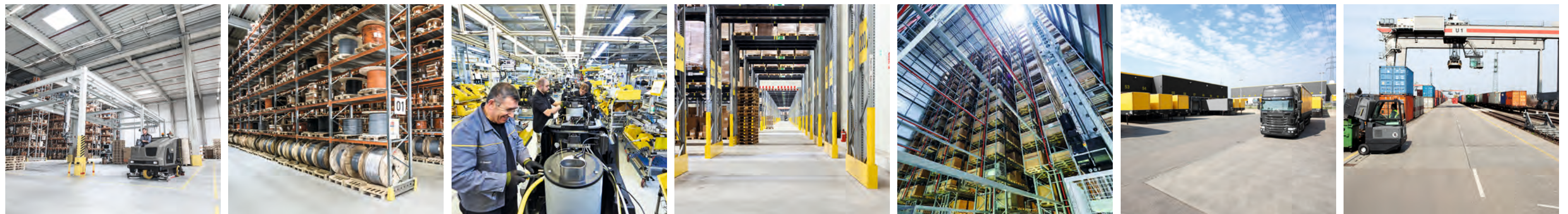
commerciale avec nos fournisseur*seuse*s ainsi que de leurs activités. Ceci devrait nous permettre de prendre en compte à la fois l'une des exigences des futures obligations réglementaires au regard de la diligence de l'entreprise dans la chaîne logistique. Dans le cadre de l'initiative, nous envisageons de réduire le nombre de fournisseur*seuse*s de matériaux de 40 % d'ici 2025 – au profit d'un approvisionnement régional et par conséquent, d'une chaîne logistique plus fiable et plus durable.

Le respect des normes environnementales et sociétales est aujourd'hui déjà un critère déterminant lors du choix de nouveaux*elles fournisseur*seuse*s tout comme dans le cadre de coopérations existantes. Ainsi, nous contrôlons

par exemple les fournisseur*seuse*s avant toute conclusion de contrat à l'aide d'un logiciel doté d'intelligence artificielle afin d'évaluer les éventuels risques d'ordre social et écologique – et continuons à le généraliser. Avant de les mandater, nous demandons à ce que nos fournisseur*seuse*s s'engagent à respecter notre Code de conduite, qui contient les principes fondamentaux du développement durable, et à se conformer à nos normes Kärcher internes applicables aux composants (KN 050.032).

Même pendant la collaboration, nous vérifions continuellement la conformité aux critères de développement durable. Les fournisseur*seuse*s existant*e*s sont tenu*e*s

de nous renseigner à intervalles réguliers sur leurs performances en matière de développement durable. En plus de nos propres évaluations, nous faisons aussi appel à des instituts de contrôles indépendants. Nous complétons ces évaluations par des audits menés régulièrement auprès de nos fournisseur*seuse*s de matériaux de production, par lesquels nous vérifions, outre les critères de qualité, également le respect des normes sociales, environnementales et de sécurité au travail. Ainsi, en 2021, plus de 50 audits ont été effectués auprès de fournisseur*seuse*s dont les évaluations ont révélé que les aspects mentionnés ont été pris en compte.





02

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA PRODUCTION

Nos appareils de nettoyage sont l'aboutissement d'une utilisation prudente des ressources telles que les matières premières, l'énergie et l'eau. Nous instaurons les bases requises grâce à une production axée sur la protection de l'environnement et du climat. Ce faisant, nous misons concrètement sur la réduction de l'utilisation du plastique, la promotion des technologies renouvelables ainsi que la réduction des émissions de CO₂ que nous générons – motivés par nos initiatives « Reduce, Reuse, Recycle » et « Zero Emissions ».

LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La lutte contre le réchauffement climatique compte parmi les défis les plus urgents de notre temps. Il incombe non seulement aux États mais aussi aux entreprises d'y apporter leur contribution. Kärcher est conscient de sa responsabilité et, dans ce contexte, se déclare en conformité avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris. Pour souligner la pertinence de ce thème, nous avons défini la lutte contre les changements climatiques comme étant l'un des trois piliers de notre stratégie de développement durable 2025. Dans le cadre de l'initiative « Zero Emissions », nous suivons une feuille de route clairement définie visant à réduire la consommation énergétique et ainsi aussi les émissions de CO₂ chez Kärcher.

Nos objectifs

Nos sites de production sont au centre de nos préoccupations. Notre objectif d'ici 2025 est de réduire nos émissions de CO₂ dans la production de 21 % par rapport à 2020, et de 42 % d'ici 2030. Conformément au protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol), ceci concerne nos émissions directes émanant de nos propres activités sur les sites (scope 1), tout comme les émissions indirectes qui proviennent de sources d'approvisionnement en énergie externes (scope 2).

Pour établir scientifiquement ces objectifs, nous prévoyons de les faire valider courant 2022 lors de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Dans le cadre de notre adhésion à la SBTi, nous nous engageons en outre à étendre la comptabilisation de nos émissions du scope 3 et à élaborer prospectivement des objectifs de réduction.

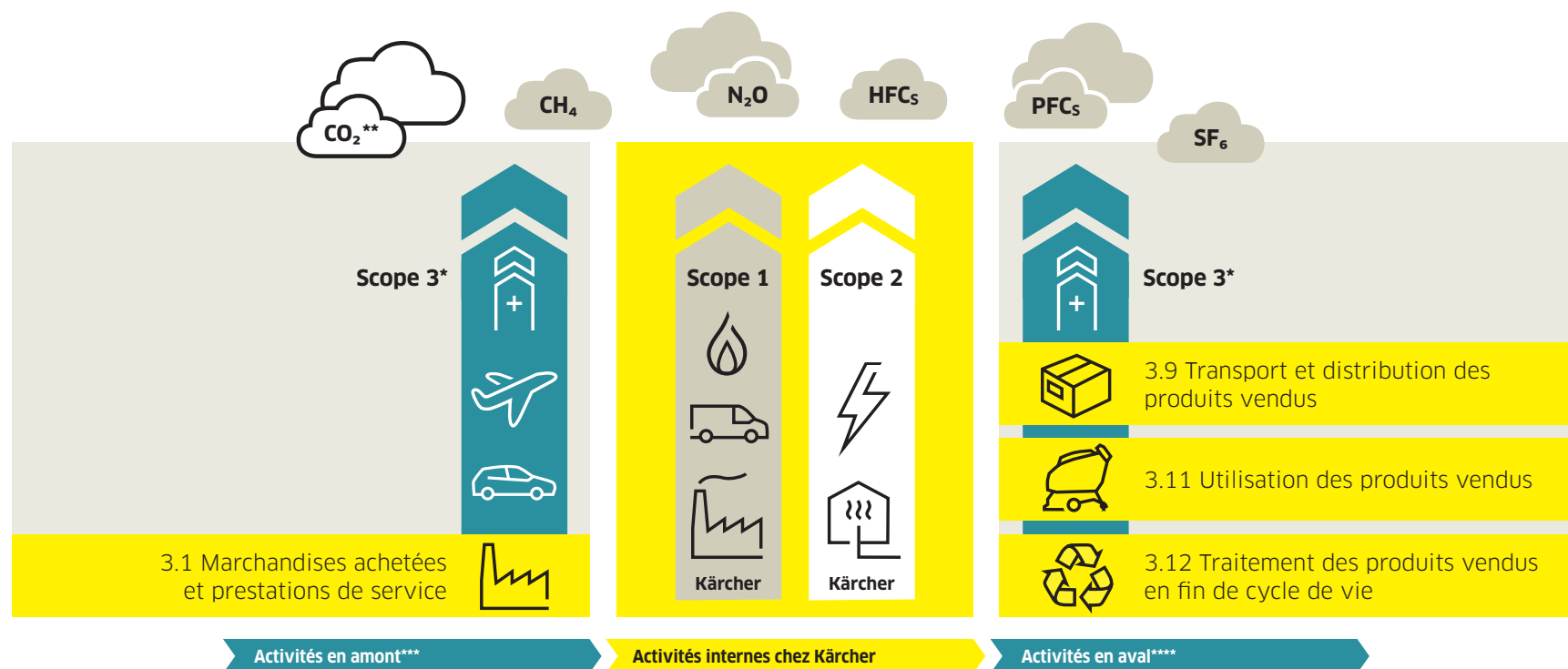
La responsabilité du développement et de l'implémentation des objectifs de lutte contre les changements climatiques à l'échelon de l'entreprise incombe au département « Sustainability & Quality Principles », qui englobe aussi la gestion environnementale selon la norme ISO 14001 et la gestion énergétique selon la norme ISO 50001. La coordination de toutes les mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique est assumée par les chargés de la gestion énergétique des sites respectifs.

Émissions selon les champs d'application

Le graphique suivant montre, conformément au modèle Green House Gas Protocol, les émissions des gaz à effet de serre (GES) de Kärcher et leur classification selon trois champs d'application. Notre activité génère des émissions de GES issues de la combustion fixe et mobile de combustibles qui sont classés dans le champ d'application Scope 1. Les émissions de GES indirectes relevant du champ d'application Scope 2 proviennent de l'énergie

achetée pour l'électricité et le chauffage urbain. Le champ d'application Scope 3 concerne toutes les émissions indirectes générées tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris les émissions générées en amont et en aval. Au final, toutes les émissions de différents GES sont converties en équivalents CO₂ exprimés en kilogrammes puis comptabilisées sous forme de chiffres. Kärcher se concentre actuellement sur les émissions des champs d'application Scope 1, Scope 2 ainsi que les

quatre catégories mises en évidence en jaune du Scope 3 (catégories 3.1, 3.9, 3.11, 3.12 du Green House Gas Protocol). Ces catégories sont déterminantes pour le calcul de l'empreinte carbone des produits de toute notre gamme (Product Carbon Footprint). Conformément aux critères scientifiquement établis par l'initiative Science Based Targets (SBTi), nous travaillons également à la définition d'un objectif de réduction visant à réduire notre empreinte globale.



Il s'agit d'une représentation schématique qui ne reflète pas forcément les rapports réels. Les tailles des flèches ne sont par conséquent pas proportionnelles aux valeurs réelles.

* Catégorie du scope 3 selon le protocole des GES.

** Pour l'instant, nous donnons d'abord la priorité à l'analyse des émissions de CO₂. De plus, nous examinons successivement la pertinence de tous les gaz à effet de serre pour Kärcher.

*** Notamment : actifs loués ou en leasing, déplacements des employé·e·s, voyages d'affaires, déchets produits, transport et distribution, émissions liées à l'utilisation de combustibles ou à la consommation de l'énergie, biens d'équipement.

**** Notamment : investissements, franchises, actifs loués ou en leasing et transformation des produits achetés.

Consommation énergétique et émissions de CO₂

Nous saisissons les données relatives à la consommation énergétique et aux émissions sur une base trimestrielle pour toutes les usines Kärcher dans le monde. C'est ainsi que nous parvenons à maintenir nos objectifs et à identifier des réductions des émissions de CO₂ potentielles supplémentaires. Le principal levier en termes de réduction des émissions de CO₂ réside dans la réduction de la consommation énergétique. Toutes nos usines européennes disposent d'un système de gestion de l'énergie certifié selon la norme ISO 50001. Nous avons consigné dans un document les responsabilités, les descriptions des processus et les obligations de documentation pour les différentes usines. Nous y formulons également l'objectif fondamental qui consiste à avoir de plus en plus recours à des énergies renouvelables et à accroître continuellement l'efficacité énergétique. Nous sommes en particulier parvenus à améliorer considérablement notre bilan énergétique grâce à des installations et des bâtiments plus efficaces ainsi qu'à la mise en place d'un éclairage LED. Ces différentes mesures nous ont permis, rien que sur les sites allemands, d'économiser plus de 1 700 MWh en 2021. En 2021, la consommation globale d'électricité s'élevait à 21 287,51 MWh (811,66 TJ), résultant essentiellement de l'achat d'électricité et de chauffage urbain et de l'utilisation du gaz naturel. L'intensité énergétique, à savoir la consommation énergétique par million d'euros de chiffre d'affaires, s'élevait à 0,26 TJ dans l'année de référence – soit une nette réduction par rapport à l'année précédente.

L'énergie utilisée dans nos usines doit de plus en plus provenir de sources d'énergies renouvelables. Actuellement, dans notre réseau de production mondial, la part est déjà de 33 %. Nous continuerons encore à augmenter cette proportion en achetant toujours plus d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables ou en la produisant nous-mêmes. Aujourd'hui déjà, bon nombre de nos usines sont équipées d'installation photovoltaïques. Notre plus grande installation à Quistello en Italie produit par exemple annuellement 360 000 kWh de courant sur 11 500 mètres carrés.

Consommation énergétique en TJ	2020	2021
Total	986,54	811,66
Utilisation des énergies primaires	711,64	514,91
Gaz naturel	102,30	108,13
Mazout	18,18	15,64
Diesel	8,02	16,56
Essence	1,31	0,38
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	581,45	374,14
Butane, propane, éthane	0,38	0,07
Utilisation des énergies secondaires	256,90	296,75
Achat externe d'électricité	229,47	264,95
Production de notre propre électricité	8,49	11,40
Chauffage urbain	18,93	20,40
Intensité énergétique par M€ de chiffre d'affaires	0,36	0,26

Émissions de gaz à effet de serre en kg CO ₂	2020	2021
Total	35 499 334	28 927 347
Scope 1	7 591 376	8 222 586
Gaz naturel	5 717 410	6 043 099
Mazout	1 250 782	1 076 118
Diesel	526 617	1 074 496
Essence	93 544	26 978
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	2 914	1 875
Butane, propane, éthane	109	20
Scope 2	27 907 958	20 704 761
Achat externe d'électricité	27 900 438	20 696 658
Production de notre propre électricité	0	0
Chauffage urbain	7 520	8 103
Intensité des gaz à effet de serre par M€ de chiffre d'affaires	12,7	9,4

Facteurs de conversion selon GEMIS 4.9
(systèmes globaux intégrés de modèle d'émission)

L'année passée, grâce à notre propre production et à l'achat d'énergies renouvelables, nous avons pu réduire considérablement nos émissions de CO₂. En 2021, les émissions de CO₂ absolues liées à la production s'élevaient à 28 927 tonnes de CO₂ (2020 : 35 499 tonnes de CO₂). Ceci nous a permis de réduire nos émissions de plus de 18 % comparativement à l'année précédente. L'aspect déterminant a été en particulier la conversion au courant vert sur divers sites. Les émissions de CO₂ relatives par million d'euros de chiffre d'affaires s'élevaient à 9,4 tonnes de CO₂ (2020 : 12,7 tonnes de CO₂). Par ailleurs, dans l'exercice actuel, nous parvenons à compenser pour la première fois les émissions liées à la production restantes par le biais de notre entreprise partenaire First Climate. Ce qui signifie : depuis 2021, les 20 sites de production et logistiques Kärcher dans le monde sont tous neutres en termes d'émissions de CO₂. Les calculs de compensation nous ont permis de soutenir un projet de préservation des forêts au Brésil, où 180 000 hectares de forêt tropicale ont déjà pu être préservés. Ceci s'est fait en conformité avec les exigences sévères du Verified Carbon Standard (VCS) et du Gold Standard instauré par WWF.

Autres émissions indirectes

Une part importante de l'empreinte carbone (CO₂) de Kärcher provient des activités en amont et en aval (scope 3). Il s'agit par exemple de la fabrication des différents composants, de l'usage que nos client*e*s font de nos produits, de la logistique ainsi que des voyages d'affaires. Les émissions du scope 3 échappent le plus souvent à notre domaine d'influence directe, ce qui se ressent indirectement sur la disponibilité et la qualité des données correspondantes sur les émissions. C'est la raison pour laquelle, chez Kärcher, nous avons entrepris d'étendre nettement la comptabilisation de nos émissions du scope 3 d'ici 2025 – un objectif central dans le cadre de notre contribution à l'Alliance pour le climat du Bade-Wurtemberg.

Nous comptabilisons aujourd'hui déjà en détail certaines catégories d'émissions du scope 3 comme les voyages d'affaires – et nous nous efforçons de les réduire : nous évitons ainsi, par exemple, de plus en plus les déplacements professionnels en les remplaçant par des entretiens en visio. De plus, depuis 2021, nous compensons entièrement les voyages en avion à l'échelon international et les locations de véhicules de nos sites implantés en Allemagne – et atteignons ainsi la neutralité en termes d'émissions de CO₂. Par ailleurs, nous continuons d'augmenter le nombre de véhicules électriques au sein de notre flotte. En 2021, dix pour cent des kilomètres parcourus l'ont été avec des véhicules électriques (2020 : 6 %). En ce qui concerne nos émissions générées par la logistique des transports, nous les réduisons d'ores et déjà en optimisant en permanence nos itinéraires de transport. Conformément à l'approche « regional for regional », nos usines Kärcher à travers le monde s'approvisionnent déjà à hauteur de 75 % du volume des achats auprès de fournisseur*seuse*s régionaux*ales – implanté*e*s à une distance de moins de 1 000 km du site de production. Ceci nous permet de réduire les trajets de transport et de minimiser les émissions de CO₂. Pour la distribution de nos produits, nous privilégions de plus en plus le transport ferroviaire plutôt que routier.

UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET GESTION DES EAUX

Avec nos initiatives « Zero Emissions » et « Reduce, Reuse, Recycle », nous visons une production propre. Chez Kärcher, nous entendons par là, une fabrication respectueuse de l'environnement et une gestion prudente des ressources telles que l'eau, les eaux usées et les matières premières. Chez Kärcher, nous appliquons cette exigence à toutes nos usines.

Gestion environnementale

Les fondements de notre gestion reposent sur les directives relatives à l'eau, aux eaux usées ainsi qu'aux matériaux et déchets. Celles-ci définissent clairement les responsabilités, les descriptions de processus et les objectifs. Elles nous permettent notamment d'accroître l'efficacité des matériaux, de réduire la consommation d'eau ou encore de collecter, stocker et documenter correctement les déchets et matériaux usagés, et de procéder à une valorisation appropriée. La responsabilité de la mise en œuvre sur les différents sites incombe à notre réseau mondial de responsables environnement.

Toutes nos usines disposent d'un système de gestion de l'énergie certifié selon la norme ISO 14001. Nous procédons à l'examen au moins une fois par an de la conformité aux exigences qui en résultent ainsi qu'à d'autres législations et normes environnementales à l'appui d'un procédé standardisé. Si le champ d'application devait changer, nous procéderons à des examens supplémentaires. Au total, nous contrôlons le respect de plus de 10 000 règlements et obligations.

Utilisation des matériaux et gestion des déchets

Grâce à une grande efficacité de l'utilisation des ressources dans notre production, Kärcher parvient à concilier rentabilité et protection de l'environnement. Ceci permet non seulement de faire des économies en termes de coûts, mais se traduit aussi par des effets bénéfiques sur l'empreinte écologique de nos produits. Ce faisant, nous considérons le thème dans son ensemble – de la chaîne logistique en passant par notre production jusqu'aux produits et emballages.

Une des priorités évidentes de la gestion des ressources de Kärcher est d'éviter l'utilisation de matières premières en plastique et de réduire les déchets plastiques. Dans ce contexte, nous nous sommes fixé pour objectif, d'ici 2025, d'établir un centre de production pilote au siège principal à Winnenden – en se référant aux marchandises achetées localement – qui devrait tendre vers zéro déchets de plastiques (voir l'encadré ci-contre).

Nous ambitionnons principalement de réaliser une efficacité élevée des matériaux utilisés dans la fabrication. Dans cet objectif, nous misons sur des possibilités techniques telles que l'utilisation de processus plus efficaces, mais aussi sur solutions organisationnelles telles qu'une meilleure séparation des différents matériaux. Parallèlement, nous nous appliquons à établir des circuits de matériaux permettant autant que possible leur réutilisation. À cet effet, nous recyclons en interne autant de plastique que possible. Ainsi, notre usine en Roumanie transforme par exemple les pièces mises au rebut lors de la production en granulés recyclés, qui servent entre autres à fabriquer des caisses de transport logistique.

Utilisation des matériaux dans la production mondiale		
	2020	2021
Métaux (kg)	57 126 000	66 660 000
Granulés plastique (kg)	40 800 000	54 738 000
dont granulés recyclés (kg)*	5 608 000	1 440 000
Palettes (unité)	644 973	1 097 486

* Définition de recyclage modifiée pour l'année 2021 ;
Les quantités ne sont par conséquent pas directement comparables.

Production pilote zéro déchets

Notre site à Winnenden doit devenir un modèle d'usine de production ne générant aucun déchet plastique. Dans le cadre d'un projet pilote, nous voulons atteindre d'ici 2025 l'objectif que les marchandises achetées auprès de fournisseur*seuse*s locaux*ales soient totalement dépourvues d'emballages plastiques. Nous mettons déjà actuellement cette approche en application pour le transport interne de marchandises. Ainsi, à Winnenden, certains composants sont transportés entre les lignes de montage dans des caisses multi-usages plutôt qu'emballés sous film thermorétractable. Ceci permet d'économiser 3 000 kilogrammes de films par an.

Nous comptabilisons les flux de matières recyclables et déchets selon un procédé de saisie de données élaboré et optimisé au fil des ans. Nous déterminons les données correspondantes actuellement sur une base trimestrielle pour chaque site dans les catégories métaux, papier et cartonnages, plastiques, bois, déchets dangereux, déchets recyclés et autres. Pour ce faire, nous utilisons une solution logicielle basée sur le cloud. Chez Kärcher, nous entendons par déchets recyclés, tous les déchets qui font l'objet d'une valorisation matérielle ou énergétique.

Dans le domaine des déchets, après une diminution du volume des déchets, nous avons enregistré une nouvelle augmentation en 2020. Ceci résulte entre autres de la forte proportion de déchets métalliques produits lors du démontage d'un banc d'essai des installations de lavage. Les mesures étendues dans le cadre de la pandémie du Coronavirus ont également contribué à une augmentation du volume des déchets par rapport à l'année précédente, par exemple suite à l'utilisation d'articles d'hygiène jetables. Pour l'élimination de nos déchets, nous travaillons avec des centres de traitement des déchets sélectionnés. Nous les contrôlons tous les 2 ans par des demandes de renseignements, mais aussi, si les circonstances l'exigent, par le biais de contrôles supplémentaires effectués sur site.

Valorisation des déchets	2020	2021
Déchets non dangereux (t)	9 221,68	12 483,33
Métallurgie	1 401,05	2 602,09
Bois	1 888,67	2 239,01
Papier et cartonnages	3 567,90	4 830,38
Plastique	1 264,70	1 574,23
Autres déchets non dangereux	1 099,36	1 237,62
Déchets dangereux (t)	416,21	424,36
Part de déchets recyclés (%)	78,4	77,9

Eaux et effluents

Kärcher utilise de l'eau dans de nombreux processus de production, par exemple dans l'atelier de peinture ou dans le cadre des essais de nos produits. Ce faisant, nous surveillons toujours notre consommation d'eau et nous nous efforçons de réduire les quantités d'eaux usées et d'éviter la présence de substances nocives dans les effluents. Les responsables environnement assurent la coordination des mesures d'amélioration appropriées sur les différents sites.

Nous relevons trimestriellement les données liées à la production relatives au prélèvement d'eau pour chaque site respectif sur la base des factures reçues ainsi que des indications de leurs compteurs. Concernant les prélèvements d'eau, nous faisons la distinction entre les eaux provenant de nappes phréatiques et l'eau fournie par des entreprises publiques. À cet égard, nous avons pour objectif de réduire notre consommation d'eau d'année en année. Sur certains sites, nous avons mis en place des solutions qui réinjectent l'eau dans un circuit. Ceci permet de prélever moins d'eau du réseau de distribution. Nous ne procédons à aucune mesure particulière en ce qui concerne les eaux usées, c'est pourquoi le volume d'eaux usées correspond au volume d'eau prélevée.

Prélèvement d'eau en m³	2020	2021
Prélèvement d'eau	328 767	321 749
Eaux souterraines et eaux de surface	0	0
Approvisionnement communal en eau	328 767	321 749

Nous privilégions l'installation de solutions en circuit dans nos usines, ce qui nous permet de réduire notre consommation d'eau du réseau de distribution. Dans notre usine du Brésil, nous collectons par exemple 80 % d'eau de pluie et couvrons ainsi tous les besoins en eau du laboratoire local. Dans notre usine italienne, implantée dans la Reggio Emilia, des mesures techniques nous ont permis de faire en sorte que l'eau initialement rejetée dans les canalisations par les bancs d'essai puisse être maintenant entièrement renvoyée dans le circuit. En conséquence, il n'est plus nécessaire de prélever de l'eau du réseau d'eau public – et la consommation d'eau a pu être réduite de 57 % en 2021.

Sur les sites qui libèrent des eaux usées, celles-ci sont traitées et évacuées. Elles sont seulement autorisées à être rejetées dans les canalisations si elles ont été au préalable purifiées par le biais de stations d'épuration des eaux usées comme par exemple par séparation huile/eau usée. Font exception, les effluents pour lesquels l'innocuité est avérée. Des contrôles des flux d'eaux usées menés régulièrement doivent assurer que les eaux usées ne contiennent aucune substance préoccupante. De plus, les stations d'épuration des eaux usées et les canalisations doivent correspondre à l'état actuel de la technique.

Méthode innovante de traitement des effluents

Une nouvelle installation de traitement par évaporation sous vide, installée en 2021 sur notre propre site de production de détergents à Sulzdorf, permet de réduire jusqu'à 95 % les volumes d'effluents du site rejetés. Le concentré d'effluents traités par évaporation sous vide est collecté et éliminé sous forme de liquide de lavage aqueux. Grâce à la nouvelle installation, seule une infime partie doit être éliminée en tant que déchets spéciaux. Le distillat résiduel peut être réinjecté et traité dans le réseau des eaux usées.



03

DES PRODUITS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES

Les produits de Kärcher satisfont aux exigences les plus élevées en termes de qualité, de force d'innovation et de développement durable. Ils permettent au client non seulement d'atteindre des résultats de nettoyage efficaces, mais offrent en même temps des plus-values écologiques. Notre portefeuille s'étend des détergents écologiques jusqu'aux appareils économes en eau, à haut rendement énergétique et à faibles émissions, constitués de plus en plus de matériaux recyclés – un thème central de notre conception de produits.

LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

Notre politique globale d'assurance qualité contribue à ce que nos produits soient sûrs, d'excellente qualité et durables. Sa mise en œuvre s'effectue chez Kärcher sous la responsabilité des départements « Product Development Quality » (Qualité de développement des produits) et « Intellectual Property & Regulatory Affairs » (Propriété intellectuelle et affaires légales). Ce dernier veille à ce que tous les appareils soient conformes aux normes de sécurité correspondantes.

Qualité et sécurité à toutes les étapes

Dès le processus de développement, la qualité et la sécurité des produits constituent un élément essentiel. Des exigences concrètes sont définies pour chaque produit dans un cahier des charges et des obligations distinct. Nous assurons la qualité des produits au moyen de quatre points de contrôle pendant toute la phase de développement jusqu'à la mise sur le marché. Une fois le produit dans les mains du client, nous continuons à surveiller constamment la qualité des produits, par exemple par le biais de la gestion de la garantie. Si un produit est signalé comme étant non conforme aux critères de qualité, un processus standard est déclenché sous la responsabilité du département « Operations Quality » (Opérations Qualité). Celui-ci commence par une évaluation des risques puis, le cas échéant, par la prise de mesures appropriées pour supprimer le risque de sécurité.

La sécurité et la qualité de nos produits résultent aussi d'une collaboration de confiance avec nos nombreux*seuses fournisseur*seuse*s. Afin de garantir durablement une

qualité élevée, nous misons avant tout sur des mesures et méthodes préventives. En impliquant nos partenaires dans nos processus dès le début, nous voulons développer une compréhension commune des besoins des client*e*s et ce, dès le début d'un nouveau projet de développement de produit. Ensuite, nous avons recours à des boucles de retour d'information continues tout au long du cycle de vie du produit.

L'évaluation générale de la sécurité de l'ensemble des produits implique l'analyse des effets potentiels sur la santé. Dans ce contexte, nous vérifions régulièrement les normes de produits nationales, régionales et internationales qui nous concernent afin de garantir la conformité aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé. Il s'agit par exemple des normes électrotechniques de la Commission électronique internationale (CEI). En 2021, dix normes de produits pertinentes pour Kärcher, qui nous ont directement concernés, sur un total de 27 ont été révisées ; nous avons procédé aux adaptations en conséquence et les avons mises en œuvre.

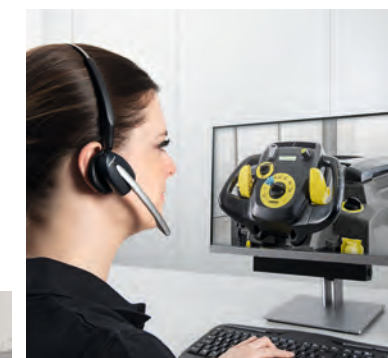
Gros plan sur les produits de nettoyage et d'entretien

Nos produits de nettoyage et d'entretien sont particulièrement importants pour la santé et la sécurité, notamment en ce qui concerne leur utilisation par les client*e*s. Tous nos produits de nettoyage sont par conséquent pourvus d'une identification des substances dangereuses sur les étiquettes et dans la fiche de données de sécurité. Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur notre site Internet.

Parallèlement, nous nous efforçons d'améliorer en permanence les aspects liés au respect de l'environnement et à la sécurité d'utilisation. Notre adhésion à l'AISE (Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products) – une initiative bénévole de développement durable qui représente l'industrie des savons, détergents et produits d'entretien en Europe est à cet égard exemplaire. Nous soutenons leur vision selon laquelle l'industrie du nettoyage et de l'hygiène doit devenir un exemple de la façon dont la société peut être servie de manière innovante et durable. Une partie du contrôle comporte aussi des aspects sécuritaires par exemple sous forme d'une évaluation de la sécurité chimique.

Au contact de notre clientèle

Notre exigence de qualité implique également un centrage maximal sur le client. Car la satisfaction de nos client*e*s au regard de nos produits et prestations est d'une importance capitale pour Kärcher. C'est pourquoi nous leur offrons diverses possibilités de nous contacter avant, pendant et après l'achat. Nous utilisons à cet effet un grand nombre de canaux – selon les habitudes des client*e*s dans leur pays respectif. Cela inclut aussi de plus en plus de canaux numériques et automatisés tels que les chats personnels et automatisés, les médias sociaux ou les appels vidéo afin d'offrir à nos client*e*s un accès ouvert à tous et une aide rapide. Les conclusions de ce dialogue avec les client*e*s sont directement intégrées dans notre gestion de la qualité.



LES IDÉES DE PRODUITS INNOVANTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Avec plus de 650 brevets actifs d'ici la fin de l'année 2021, Kärcher prouve une fois encore sa force d'innovation, que nous associons depuis toujours à notre engagement à mettre au point des solutions durables pour nos client*e*s. Ceci vaut tant pour nos produits de nettoyage que pour nos appareils de nettoyage – pour l'usage privé comme l'usage professionnel. Des aspects tels que l'efficacité des ressources font partie intégrante de notre gestion de l'innovation.

Étiquetage de nos produits

Dès la conception des produits, nous prenons systématiquement en compte les aspects environnementaux. Certes, notre portefeuille de produits n'est actuellement pas concerné par l'obligation d'étiquetage selon le règlement européen sur l'étiquetage énergétique, nous nous alignons toutefois sur leurs exigences pour concevoir des produits recyclables et efficaces en termes de ressources. Avec notre norme KN 050.032, nous réglementons également depuis plus d'une décennie la limitation des composants nocifs dans nos appareils et dans la chaîne logistique – et allons ici aussi au-delà des exigences légales, par exemple par une utilisation plus réglementée des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Appareils de nettoyage économes en eau, énergie et à faibles émissions

Nous développons nos produits de manière à ce qu'ils puissent accomplir leurs tâches en utilisant le moins de ressources possible. Grâce à leur puissance de nettoyage élevée, les nettoyeurs haute pression permettent d'économiser environ 80 % d'eau par rapport au travail réalisé avec un tuyau d'arrosage par exemple. Des pompes pour le jardin rendent l'eau de pluie utilisable pour l'irrigation domestique. Et les systèmes de recyclage des installations de lavage de voitures, par exemple, récupèrent jusqu'à 85 % de l'eau utilisée, la traitent et l'utilisent pour le cycle de lavage suivant.

En plus d'une utilisation efficace de l'eau, nos appareils se distinguent également par leur faible niveau d'émissions. Par émissions, nous entendons aussi bien les gaz à effet de serre que la poussière ou le bruit de fonctionnement. En particulier à l'intérieur et lorsque les utilisateurs travaillent au plus près de l'appareil, il est essentiel de réduire les émissions ou, si possible, de les éviter complètement. Il est particulièrement important, par exemple, que les aspirateurs poussières retiennent réellement la poussière qu'ils aspirent et ne l'expulsent pas hors de l'appareil. Dans d'autres domaines, comme pour les tondeuses et les tronçonneuses, nous proposons des produits sans émission et peu bruyants dans notre gamme d'appareils sans fil.

Appareils de nettoyage Kärcher – conçus pour être efficaces

L'efficacité des ressources, la longévité et la recyclabilité caractérisent nos produits. Ainsi, certains de nos auto-laveuses aspirantes et nettoyeurs haute pression à eau chaude sont certifiés par le label EUnited Cleaning – un label reconnu pour les produits de nettoyage particulièrement efficaces. Beaucoup de nos appareils professionnels sont en outre dotés du niveau ecoefficiency de Kärcher. Avec lui, toutes les fonctions de la machine sont automatiquement réglées en vue d'obtenir la meilleure efficacité possible et ce, pendant le fonctionnement de la machine. Le résultat : une consommation réduite en énergie, eau et produits de nettoyage.



Produits de nettoyage respectueux de l'environnement

Grâce à la performance de nos appareils de nettoyage comme les nettoyeurs à vapeur ou les nettoyeurs haute pression à eau chaude, les salissures peuvent souvent être éliminées sans utiliser de produits chimiques. Pour accroître encore l'efficacité du nettoyage, Kärcher dispose d'une large palette d'offres de détergents qui tiennent compte à la fois de la protection de la santé, de la compatibilité avec l'environnement et de l'efficacité.

Kärcher développe ses produits de nettoyage en interne depuis 40 ans. Les connaissances accumulées au fil des décennies ont abouti en 2018 à la création de son propre centre de compétences en produits de nettoyage à Winnenden. Depuis, nous y gérons l'ensemble du processus de développement – de la conception du produit à la fabrication en série en passant par la réalisation de prototypes.

Lors du développement, nous tenons systématiquement compte des aspects de durabilité. Car les produits de nettoyage doivent non seulement éliminer efficacement les saletés, mais aussi être exempts de risques pour les utilisateurs et l'environnement. Pour cela, notre cahier des charges environnemental pose des exigences claires en matière de produits – notamment en ce qui concerne leurs ingrédients. Nos produits de nettoyage sont généralement facilement biodégradables, beaucoup d'entre eux sont fabriqués à base de substances naturelles. Parmi les plus de 600 détergents différents de Kärcher, un grand nombre d'entre eux répondent aux exigences des certificats internationaux de durabilité environnementale. Depuis 2012, Kärcher est certifié Sustainable Cleaning Label en tant que fabricant de détergents. Ce label identifie les produits fabriqués par des entreprises qui s'engagent en faveur d'une action durable.

Les produits de nettoyage destinés à un usage professionnel, que nous proposons sous l'appellation eco!perform, sont particulièrement respectueux de l'environnement.

La gamme comprend une ligne complète pour le nettoyage de bâtiments ainsi que des produits pour le lavage de véhicules. Ceux-ci sont exclusivement constitués de composants facilement dégradables et renoncent complètement aux phosphates, microplastiques et hydrocarbures halogénés nocifs pour la santé. Ils ont obtenu des certificats environnementaux internationaux tels que l'écolabel de l'EU ou Nordic Swan.

Un autre défi majeur qui concerne nos produits d'entretien consiste à rendre leurs emballages plus respectueux de l'environnement. Étant donné que de nombreux produits de nettoyage contiennent des substances chimiques, des règles de sécurité détaillées doivent être prises en compte outre les aspects environnementaux. Néanmoins, notre centre de compétence pour les détergents travaille actuellement de manière intensive sur la mise au point de récipients réalisés en matière recyclée.

L'innovation Lab de Kärcher

Kärcher offre un espace à son personnel pour donner libre cours à leur créativité et apporter leurs propres idées. Il s'agit du laboratoire propre à l'entreprise, l'Innovation Lab. Celui-ci lance régulièrement des défis de l'innovation (Innovation Challenges) à l'échelle de l'entreprise. Si une candidature est retenue, les collaborateur*rice*s concerné*e*s sont libéré*e*s de leur travail quotidien pendant une période définie et sont, au lieu de cela, accompagné*e*s et coaché*e*s par l'équipe du laboratoire Lab Team dans la mise en œuvre de leurs idées. Il en résulte de nouveaux modèles commerciaux et des innovations de produits radicales – comme un composteur de cuisine par exemple. L'appareil, issu de notre propre laboratoire d'idées, utilisera une technologie sophistiquée pour transformer les déchets de cuisine en compost riche en aliments nutritifs en à peine 48 heures.



LES PRODUITS ET EMBALLAGES SOUS LE SIGNE DE L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES

La durabilité de nos produits s'exprime avant tout par une utilisation des matériaux respectueuse de l'environnement. Dans ce contexte, nous travaillons notamment à améliorer la recyclabilité mais aussi à augmenter la proportion de matériaux recyclés dans nos appareils de nettoyage et emballages. Nous nous orientons de plus en plus vers les principes d'économie circulaire – c'est-à-dire éviter, réduire et réutiliser les matériaux.

Engagement en faveur de la lutte contre la pollution plastique des océans

Depuis 2020, nous contribuons à l'effort de réduction des plastiques océaniques en coopération avec l'organisation environnementale One Earth – One Ocean (OEEO). Dans ce cadre, nous soutenons, entre autres, de nombreuses actions de collecte de déchets sur les plages – avec succès : en 2021, lors de dix opérations de nettoyage de plage, nous avons pu ramasser environ 1,5 tonne de déchets sur une longueur de 40 kilomètres.

Aperçu de nos objectifs en matière de produits

■ D'ici 2025, nous optimiserons la durabilité de tous les emballages de produits :

Nous améliorons la solidité de nos produits afin de ne plus avoir besoin d'emballages en plastique. Citons en exemple notre Mobile Outdoor Cleaner OC 3, dont l'emballage en carton a été modifié et est complètement exempt de polystyrène expansé. Ainsi, nous avons également pu réduire la taille globale de l'emballage.

■ D'ici 2025, la durabilité fera partie intégrante des nouveaux modèles d'entreprise :

Nous étudions des modèles commerciaux tels que le partage, les services et le recyclage pour Kärcher. La société Kärcher Used Equipment GmbH s'est spécialisée dans le reconditionnement et la vente à l'échelle européenne de machines d'occasion et fait ainsi en sorte que les appareils soient utilisés plus longtemps au lieu d'être mis au rebut.

■ D'ici 2025, une sélection d'appareils destinés aux particuliers et aux professionnels atteindront une part de plastique recyclé de 50 % :

Pour cela, nous réduisons et remplaçons systématiquement la part de matières plastiques vierges dans nos produits, comme c'est par exemple le cas pour les lances de pulvérisation de notre nettoyeur haute pression.

Notre initiative « Reduce, Reuse, Recycle »

Dans le cadre de notre initiative « Reduce, Reuse, Recycle » » (réduire, réutiliser, recycler), nous poursuivons notre engagement à réduire notre consommation de ressources en utilisant moins d'emballage et en concevant des produits recyclables. Nous avons défini des objectifs clairs jusqu'à 2025. Ceux-ci tiennent compte des multiples aspects qui sous-tendent le concept d'économie circulaire – à commencer par la conception de produits axée sur la circularité des produits et l'utilisation croissante de matériaux secondaires. La conception plus durable des emballages, une production de plus en plus exempte de plastique (se référer au chapitre « L'utilisation rationnelle des ressources et la gestion des eaux » page 15) et le développement de nouveaux modèles commerciaux font également partie du programme. En outre, Kärcher s'engage également au-delà des limites de l'entreprise – par exemple dans le cadre de notre coopération avec l'ONG One Earth – One Ocean, en faveur de la réduction des déchets plastiques dans les océans (voir l'encadré en haut à droite).

Emballages plus durables

Notre approche pour rendre nos emballages plus durables repose sur le concept d'économie circulaire et se concentre sur des matériaux provenant de sources durables et sur des circuits fermés.

Sur presque tous les emballages de produits de la branche Consumer (Consommateurs), nous avons pu réduire l'utilisation de papier de plus de 10 % et ainsi, économiser près de 1 500 tonnes dans l'année. Au cours de l'année de référence, nous sommes parvenus à réduire de 230 tonnes notre consommation de plastiques en optimisant l'épaisseur des films ou en utilisant d'autres compositions. De plus, nous remplaçons 13,3 tonnes de films à bulles d'air en plastique par des rembourrages en papier.

Actuellement, nous travaillons d'arrache-pied sur des alternatives issues de matières premières renouvelables pour remplacer le polystyrène et les sacs en plastique utilisés. À court terme, nous remplacerons les sacs plastiques existants par du matériel recyclé.

Matières plastiques secondaires dans nos produits

De plus en plus de plastiques recyclés sont utilisés dans les produits Kärcher. Dans les lances d'arrosage et supports de raccord du flexible d'arrivée d'eau pour nettoyeurs haute pression, nous utilisons par exemple un polyamide recyclé de très haute qualité, qui est obtenu à partir de tissus d'airbags recyclés et de matériaux résiduels issus de leur fabrication. Cela garantit à la fois une qualité de matériaux constante et la sécurité de l'approvisionnement. En outre, les émissions de CO₂, la consommation d'eau et l'utilisation d'énergies fossiles peuvent être considérablement réduites. Au total, 14 variantes de lances d'arrosage et de supports de raccord, soit 113 variantes d'appareils, contiennent déjà des matériaux recyclés.

Aussi pour d'autres Consumer Products, c'est-à-dire des appareils destinés aux consommateurs*rice*s finaux*ales, nous utilisons des matériaux recyclés, dans la limite de la disponibilité ou de la fiabilité technique, comme c'est par exemple le cas pour les socles de nos nettoyeurs vapeur de la gamme SC. Le matériau utilisé, à savoir le polypropylène (PP), est indéformable sur une large plage de températures. Il s'avère donc être le meilleur matériau pour les nettoyeurs vapeur, sans inconvénients par rapport au plastique neuf.

PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Production à faibles émissions, choix écologique des matériaux, économies d'énergie et d'eau lors de l'utilisation - les produits de nettoyage et d'entretien devraient être durables à bien des égards. Chez Kärcher, l'action responsable englobe donc le développement des appareils, la chaîne de production et la chaîne logistique, ainsi que l'élimination en bonne et due forme des produits. Elle ne s'arrête donc pas aux portes de nos usines. Vous trouverez d'autres exemples de produits et aspects de durabilité sur notre site Internet : www.kaercher.com/CSR



Compact, polyvalent et particulièrement silencieux – tel est notre **nettoyeur haute pression K 25 Silent**. Grâce à sa fonctionnalité innovante particulièrement silencieuse, le volume sonore perçu de l'appareil est réduit de 50 % comparativement aux autres nettoyeurs haute pression de la même classe. Car même les émissions sonores sont des émissions qui doivent être réduites.



Nos **aspirateurs** de la série de produits **VC Cordless** séduisent surtout en termes d'efficacité. Ils ne consomment en effet qu'un tiers de l'énergie habituellement consommée par un aspirateur traîneau classique. Le VC 7 Cordless est de plus doté de la technologie de détection de poussières Dust Sensor. Autrement dit : la puissance est automatiquement régulée, ce qui prolonge la durée de vie de l'appareil.



Le **nettoyeur de sols FC 7 Cordless** élimine toutes sortes d'impuretés du quotidien, sèches et humides, en une seule opération. Lors du nettoyage d'une surface au sol de 60 m², l'appareil permet d'économiser jusqu'à 90 % d'eau par rapport à une serpillière classique et un seau d'eau.



Sans aucun produit chimique, le **balai vapeur SC 2 Upright EasyFix** convient à tous les sols durs scellés grâce au réglage préconfiguré de la quantité de vapeur. Car il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser un détergent pour un nettoyage minutieux.



Pour nos **lances en acier de nettoyeur haute pression**, nous utilisons une matière recyclée à partir de tissus d'airbags usagés et de matériaux résiduels issus de leur fabrication. Le polyamide utilisé est renforcé avec 30 % de fibres de verre. Car les lances doivent pouvoir résister à une pression élevée lors de leur utilisation ainsi qu'aux influences environnementales et aux produits de nettoyage. Autre particularité : le matériau recyclé ne présente aucune perte de propriétés par rapport au matériau d'origine.



L'**aspirateur dorsal ultra léger BVL 5/1 BP** doit son faible poids au plastique EPP utilisé pour sa fabrication. En plus d'être particulièrement léger, ce matériau est également recyclable à 100 %. Cet aspirateur se distingue en outre par son fonctionnement silencieux et économique – grâce à son moteur sans balais et à son mode ecoefficiency.



Avec l'**autolaveuse aspirante autoportée B 110 R**, le nettoyage de grandes surfaces comme les supermarchés, les aéroports et les entrepôts est encore plus confortable et efficace. Car la nouvelle autolaveuse autoportée, de conception ergonomique, permet un nettoyage optimal avec une productivité accrue. Un autre point fort : l'admission en eau s'adapte à la vitesse, ce qui réduit considérablement la consommation d'eau. De plus, l'appareil est particulièrement durable et silencieux.



Le **système de potabilisation de l'eau WRB 4000 Bio**, conçu pour l'épuration biologique des eaux usées, épure naturellement les eaux usées des installations de lavage de véhicules. L'installation peut traiter jusqu'à 4 000 litres d'eau par heure et, dans le même temps, réintroduire jusqu'à 98 % de cette eau dans le circuit sous forme d'eau industrielle claire et inodore ou la rejeter entièrement dans le réseau d'égouts conformément aux dispositions légales. Ce faisant, elle décompose de manière fiable les détergents et les agents de séchage sans utiliser d'agents flocculants ni d'autres produits chimiques.



La meilleure prévention contre les gaz d'échappement et les émissions consiste d'abord à ne pas en générer, comme c'est le cas lors de l'utilisation de nos produits **Outdoor Power Equipment**. Avec une puissance de 36 volts et une endurance élevée, il est possible de travailler avec des souffleurs de feuilles, des taille-haies et autres outils similaires sans faire aucune concession. En même temps, les utilisateurs travaillent silencieusement, sans émissions et de manière ergonomique.



L'utilisation d'eau chaude sous haute pression permet d'obtenir des résultats de nettoyage comparables avec une consommation d'eau considérablement réduite. Par ailleurs, le mode ecoefficiency est utilisé pour les **nettoyeurs haute pression à eau chaude**. En fonctionnement, la température de l'eau est régulée à 60 °C, car cette température suffit amplement pour la plupart des tâches de nettoyage.



04

LE PERSONNEL ET LA SOCIÉTÉ

L'excellence, l'innovation et la qualité sont le fruit du travail d'un personnel performant et motivé. Nous offrons des conditions-cadres attrayantes et flexibles, des tâches passionnantes ainsi que des possibilités de développement individuel. Nous assumons également nos responsabilités au-delà de l'entreprise en soutenant des projets responsables envers la culture, la nature et la société dans le monde entier.

LES RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL

Les prestations de travail fournies par nos collaborateur*rice*s à l'échelon international participent de manière déterminante à notre réussite. Notre stratégie en matière de ressources humaines vise à recruter de nouveaux*elles collaborateur*rice*s talentueux*ses ainsi qu'à conserver nos employé*e*s. Nous voulons ainsi relever des défis tels que le manque de personnel qualifié et l'évolution démographique, tout en garantissant notre compétitivité.

Conditions-cadres attrayantes

La base des conditions-cadres attrayantes chez Kärcher est en premier lieu une rémunération équitable et adaptée aux compétences. Cette dernière est établie chez Alfred Kärcher SE & Co. KG selon la structure fonctionnelle définie et s'appuie ainsi sur une procédure systématique uniforme et transparente. Ainsi, appliquons le principe « à travail égal, salaire égal », nous instaurons dans la mesure du possible des règles communes à tous les sites et informons parallèlement sur les possibilités d'évolution de carrière. Un processus annuel standard permet de vérifier que chaque employé est correctement classé dans la grille des rémunérations. Les salaires sont en outre régulièrement revus en fonction de la situation économique générale et de la situation spécifique de l'entreprise.

Depuis 2013 déjà, Kärcher a été distinguée par un audit externe pour sa politique d'entreprise favorable à la famille. Menée tous les trois ans, cette évaluation a été réalisée en 2020 – liée à une convention d'objectifs comportant de nombreuses mesures visant à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Parmi les objectifs et mesures qui ont déjà été mis en application, citons l'introduction du compte épargne-temps et du régime de retraite progressive. De plus, chez Kärcher, les pères sont encouragés à davantage utiliser la possibilité du congé parental. Par ailleurs, nous voulons aussi nommer plus de femmes à des postes de direction (voir le paragraphe L'égalité des chances et la diversité).

Satisfaction du personnel

L'avis de nos collaborateur*rice*s est essentiel pour l'organisation de notre gestion du personnel. C'est pourquoi nous les interrogeons à intervalles réguliers sur de nombreux aspects de leur vie professionnelle. Il ressort de la dernière enquête de 2019 que : Kärcher se caractérise par des tâches passionnantes et de remarquables opportunités d'évolution de carrière, un esprit d'équipe, une culture d'entreprise ouverte et valorisante, de bonnes conditions de travail associées à une multitude d'avantages tels que des modèles de travail flexibles qui contribuent au bon équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Les collaborateur*rice*s ont identifié un potentiel de développement dans la collaboration entre les départements et les sites, ainsi qu'une organisation plus efficace des processus internes. Nous avons par conséquent pris diverses mesures sur un certain nombre de sites en vue d'encourager la coopération intersectorielle. Ainsi, en 2020, à Winnenden, nous avons par exemple réuni des collaborateur*rice*s issu*e*s de différents domaines qui, depuis lors, travaillent entre autres à l'amélioration des processus internes. Chez Kärcher, nous encourageons en outre la collaboration internationale par le biais de notre rencontre « Employee World Meeting », qui pour cause de pandémie a eu lieu pour la dernière fois en 2018. La prochaine enquête approfondie auprès des collaborateur*rice*s aura lieu en 2022.

La satisfaction de notre personnel s'exprime également par une longue ancienneté dans l'entreprise. Sur les sites de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG en Allemagne, les collaborateur*rice*s travaillent en moyenne déjà depuis près de 14 ans chez Kärcher. Le taux de turnover** à 1,6 % se situe à un niveau très bas.

Collaborateur*rice*s

Kärcher	2020	2021
Kärcher dans le monde	13 489	14 403
dont Alfred Kärcher SE & Co. KG	3 589	3 777

À temps partiel chez Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Hommes	209	253
Femmes	405	426
Total	614	679

Par tranches d'âge chez Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
20-29	16,7 %	17,1 %
30-39	24,4 %	24,7 %
40-49	22,7 %	22,5 %
50-59	28,8 %	27,4 %
≥ 60	7,4 %	8,3 %
Âge moyen (en années)	42,8	42,9

Nouvelles entrées et fluctuation chez Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Entrées*	166	392
Départs	56	60
Fluctuation**	1,5 %	1,6 %

Fluctuation suivant l'âge chez Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
< 24	8	8
25-29	8	13
30-34	16	10
35-39	11	11
≥ 40	13	18

Travailleurs intérimaires Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Travailleurs intérimaires (ETP moyen****/ mois)	308,7	287,4
Nombre de missions d'intérim suivies d'embauche	23***	178

* sans tenir compte des collaborateur*rice*s, qui reviennent à leur poste après un arrêt de travail (congé parental, congé de longue durée, maladie de longue durée).
** sont uniquement pris en compte les départs volontaires (voluntary terminations).
*** en 2020, pour cause de pandémie, le recours à l'intérim a été sensiblement réduit.
**** Full Time Equivalent, en français : Équivalent temps plein.

Excellentes conditions de travail

En 2021, Kärcher s'est vu décerner le prix « familyNET 4.0 – Culture d'entreprise dans un monde du travail numérique » par le Ministère de l'économie, du travail et du tourisme allemand et le Bildungswerk der Baden-Württembergischen Wirtschaft e.V. Le prix récompense des entreprises qui se distinguent – notamment dans le contexte de la pandémie du coronavirus – par des concepts convaincants en faveur d'un monde du travail numérique et des offres attrayantes conciliant vie professionnelle et vie familiale. Dans les classements d'employeurs également, Kärcher prouve sa volonté d'être une entreprise attractive : Ainsi, Kärcher est par exemple classée parmi les « Meilleures entreprises allemandes pour la carrière » par le magazine DUP avec une très bonne recommandation.

!DEAS : Plateforme d'échange d'idées destinée à nos collaborateur*rice*s
Nos collaborateur*rice*s ont plein d'idées et d'énergie. Avec notre plateforme d'échange d'idées !DEAS, nous vous offrons la possibilité d'apporter les deux à l'entreprise. Depuis le lancement de la plateforme en 2020, plus de 1 100 idées ont déjà été recueillies – bon nombre d'entre elles soutiennent des préoccupations de développement durable : Ainsi, à Winnenden en 2021, des colonies d'abeilles ont été installées sur le site de l'usine à l'initiative d'une collaboratrice, en coopération avec l'entreprise Beefuture. Nous organisons aussi régulièrement des concours d'idées dans le cadre de campagnes !DEAS. Outre des concours internes par département, deux campagnes ont été organisées à l'échelon de l'Allemagne : nos collaborateur*rice*s ont ainsi été appelé*e*s à imaginer des solutions créatives pour entretenir son jardin et nettoyer l'intérieur de son domicile. Les meilleures idées parmi les 300 recueillies ont été récompensées par des prix en nature dans le cadre d'une remise de prix virtuelle.

LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Chez Kärcher, nous privilégions fondamentalement la responsabilité individuelle des collaborateur*rice*s. Cela vaut aussi pour leur développement personnel et professionnel. Dans le cadre d'un processus de gestion des talents standardisé, les collaborateur*rice*s définissent chaque année avec leur supérieur hiérarchique des objectifs de performances individuels, des perspectives d'élargissement des compétences et des objectifs de développement. Ce cadre leur permet de définir les besoins individuels en matière de développement personnel et professionnel lors de l'entretien avec le supérieur hiérarchique concerné. En tout, en 2021, pour chaque employé d'Alfred Kärcher SE & Co. KG, 2,7 jours ont été consacrés à des actions de formation continue.

Perfectionnement continu

Notre programme de perfectionnement très complet comprend des formations axées sur différentes compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Jusqu'à la fin de l'année 2021, celles-ci ont été proposées chez Kärcher aux diverses disciplines de manière décentralisée par le biais d'académies spécifiques. Désormais regroupées, elles forment depuis 2022 le Campus Kärcher. Le programme de perfectionnement GROW qui s'adresse au personnel qualifié et aux cadres de Kärcher fait aussi partie de cette académie de formation Kärcher. Diverses formations initiales et continues doivent permettre de développer des compétences managériales, sociales et méthodologiques. Les candidat*e*s éligibles aux programmes GROW sont nommé*e*s par l'intermédiaire du*de la dirigeant*e et des responsables des ressources humaines respectifs. Les formations obligatoires qui en dépendent sont attribuées à des groupes cibles spécifiques via notre plateforme d'apprentissage numérique. Sur cette plateforme, nos collaborateur*rice*s peuvent accéder à l'ensemble des formations proposées – et s'inscrire eux*elles-mêmes à des formations continues appropriées après approbation de leur supérieur hiérarchique.

En complément des formations continues spécifiques, nous soutenons également l'apprentissage tout au long de la vie professionnelle. Nous encourageons les collaborateur*rice*s qui souhaitent obtenir une qualification supérieure en cours d'emploi, comme un diplôme de technicien, de maître artisan ou d'étude, dans le cadre de la bourse Kärcher, en leur accordant un montant d'aide forfaitaire. En guise d'alternative, Kärcher peut également verser une prime de reconnaissance en fonction de la note finale obtenue.

Depuis plusieurs années, Kärcher est une entreprise reconnue qui forme avec succès des apprentis dans les domaines technique et commercial. Au cours de l'année de référence, pour la société Alfred Kärcher SE & Co. KG, il y a eu au total 165 apprentis et étudiants en alternance – dont un tiers de femmes. Ils sont encadrés par le département « Training & Development ». L'excellente qualité de notre programme de formation est régulièrement récompensée par des prix. Pour l'année 2021 également, la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Stuttgart nous a remis un titre récompensant nos performances exceptionnelles en matière de formation – notamment dans les métiers de formation d'électronicien et d'informaticien spécialisé.

Apprentis et étudiants en alternance

Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Total chez Alfred Kärcher SE & Co. KG	163	165
dont apprentis commerciaux	34	34
dont apprentis techniques	70	69
dont étudiants en alternance	59	62
Taux de formation	4,5%	4,4%

Jours de formation continue

Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Jours de formation continue par employé*e	1,5	2,7



L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ

La diversité renforce notre collaboration, la compréhension des besoins de nos client*e*s de même que notre capacité d'innovation. Nous sommes particulièrement fiers que chez Kärcher des personnes issues de 130 nations travaillent ensemble efficacement dans plus de 80 pays. Pour étayer notre engagement en faveur d'une main-d'œuvre diversifiée, nous avons inclus le thème Diversité et inclusions 2021 dans nos principes directeurs de l'entreprise (Corporate Guiding Principles). Nous nous engageons ainsi en faveur d'une culture qui permet l'intégration d'un large éventail de perspectives – indépendamment du genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, des capacités physiques et mentales, de la religion, des convictions et des origines.

Déclaration du conseil d'administration en faveur de la diversité et de l'inclusion (Diversity & Inclusion)

Chez Kärcher, nous faisons évoluer les choses par nos actions quotidiennes, nos relations mutuelles et la diversité vécue. Les différentes perspectives, l'expertise et les compétences de nos collaborateur*rice*s dans plus de 80 pays font la différence. Car ce n'est qu'en s'intéressant de près aux multiples besoins et problèmes de nos client*e*s que nous parvenons à leur proposer une solution qui non seulement offre la meilleure propreté possible, mais qui contribue aussi à préserver la valeur de leur bien. Diversité et inclusion font vivre notre culture d'entreprise. Elles nous font progresser en tant qu'entreprise et surtout en tant que communauté. »

Pour promouvoir de manière proactive la diversité dans l'entreprise, nous avons entamé un processus en 2021, qui met prioritairement l'accent sur la diversité des genres. Dans ce contexte, nous avons d'abord mené une enquête globale afin d'évaluer la situation spécifique chez Kärcher et d'identifier les exigences. Avec le concours du conseil d'administration, l'équipe de projet en a déduit les premières décisions visant à réduire les obstacles liés au genre et à promouvoir la diversité.

Parmi les mesures prises, citons l'adhésion à l'initiative « Charte de la diversité ». A cette occasion, nous nous engageons à promouvoir la diversité au sein de l'entreprise. Conjointement avec cette initiative, d'autres entreprises et l'association Stifterverband, Kärcher participe aussi actuellement à l'élaboration d'un modèle d'audit de la diversité pour les organisations. L'audit doit permettre à l'avenir d'identifier des pistes de développement et de mise en œuvre des stratégies de diversité spécifiques à l'entreprise. Nous avons également mis en place un panel de gestion de la diversité (Diversity Management Panel) – une plateforme intersectorielle pour promouvoir la diversité dans l'entreprise.



Collaborateur*rice*s

Selon le genre Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Hommes	71 %	69 %
Femmes	29 %	31 %

Collaborateur*rice*s occupant des postes de direction

Selon le genre Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Postes de direction au total		
Hommes	87 %	85 %
Femmes	13 %	15 %
Hauts dirigeants*		
Hommes	93 %	92 %
Femmes	7 %	8 %
Autres dirigeants		
Hommes	86 %	85 %
Femmes	14 %	15 %

* Direction de départements et conseil d'administration

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET LA SANTÉ

Des collaborateur*rice*s en bonne santé sont la condition sine qua non aux bons résultats de notre entreprise. Pour Kärcher, la sécurité et la santé des employé*e*s sont d'une importance capitale. Ces deux domaines contribuent de manière essen-
tielle à notre succès commercial et économique.

Sécurité au travail

En principe, tous nos sites disposent d'une organisation locale de la santé et de la sécurité au travail, chargée de la mise en œuvre des dispositions légales nationales en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail. Chez Kärcher, en Allemagne, c'est le département de la sécurité au travail qui exerce cette fonction de manière centralisée. À cet égard, elle a pour mission de s'occuper de tous les thèmes et sujets relatifs à la sécurité au tra-
vail qui contribuent à préserver la sécurité et la santé des collaborateur*rice*s de même que celles des travailleurs intérimaires. Il s'agit entre autres de réglementer la mani-
pulation des substances dangereuses, la sécurité des machines ou le port d'équipement de protection indivi-
duelle.

L'organe supérieur en matière de sécurité au travail et de promotion de la santé est la Commission de la santé et de la sécurité au travail (Health & Safety Board) constituée de membres du conseil d'administration, de responsables de départements, de représentant*e*s du conseil d'entre-
prise, du centre de santé et de la sécurité au travail. Elle définit les thèmes stratégiques ainsi que les normes de sécurité et de santé pour Kärcher Allemagne, et surveille des indicateurs de gestion pertinents tels que le taux d'arrêts maladie ou le nombre d'accidents du travail, ainsi que le respect des prescriptions légales. Au niveau opéra-
tionnel en revanche, c'est le comité de pilotage Santé qui prend les décisions – avec la participation active et directe de tous les sites par le biais de leurs comités d'entreprise respectifs. Les différents thèmes sont en outre discutés dans les sites respectifs dans le cadre de réunions régulières du comité de santé et de sécurité.

Pour garantir la pertinence de toutes les réglementations en matière de santé et de sécurité au travail et, le cas échéant, les adapter, nous impliquons systématiquement nos employé*e*s : des réunions du comité de santé et de sécurité ont lieu quatre fois par an sur chaque site, auxquelles participent des sociétés, le comité d'entre-
prise, les responsables de la sécurité, les spécialistes de la sécurité ainsi que le médecin du travail.

Le personnel est également représenté au sein du comité de pilotage Santé tout comme du comité central de la santé et de la sécurité au travail (Health & Safety) par le biais du comité d'entreprise. L'enquête menée auprès des collaborateur*rice*s de Kärcher couvre également des aspects liés à la sécurité au travail et à la santé. Les informations relatives à la sécurité et à la santé sont communiquées aux collaborateur*rice*s par le biais de tableaux d'affichage numériques à des points centraux des bâtiments ainsi que sur l'Intranet.

Dans la pratique, des formations et des inspections régu-
lières en matière de sécurité garantissent la sécurité des postes de travail et la prévention des accidents. Il existe des formations par exemple sur des thèmes comme les substances dangereuses, les batteries et les véhicules à haute tension ou encore la sécurisation des charges. Des conseils individuels sont également prodigués par exemple sur l'ergonomie ou compte tenu de certains risques spécifiques à une situation donnée sur le lieu de travail. Toutes les usines disposent en outre de pro-
cédures et de plans d'évacuation et de sauvetage, d'un règlement de sécurité incendie, d'un plan d'alarme et d'un plan d'urgence. Si toutefois des accidents devaient se produire ou des zones dangereuses être identifiées, nous les enregistrons à l'aide d'un système en ligne à l'échelle de l'entreprise, ce qui permet en même temps d'évaluer les risques et d'informer les niveaux hiérar-
chiques. Les analyses d'accidents et de causes peuvent également être enregistrées dans le système. En 2021, il s'est avéré que la majorité des accidents concernaient des coupures aux mains.

Statistique des accidents des collaborateur*rice*s

Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Heures de travail effectuées	7 276 280	7 644 648
Accidents à déclarer*	38	44
Taux d'accidents pour 1 000 collaborateur*rice*s	10,57	11,65
LTIFR (indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt)	5,22	5,76
Nombre de décès	0	0

Statistique des accidents des travailleurs intérimaires

Alfred Kärcher SE & Co. KG	2020	2021
Heures de travail effectuées	455 400	333 960
Accidents à déclarer*	0	2
Taux d'accidents pour 1 000 collaborateur*rice*s	0	12,12
LTIFR (indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt)	0	5,99
Nombre de décès	0	0

*La majorité des blessures sont des coupures à la main.
Ce constat a été établi grâce à la saisie des blessures dans notre système en ligne.
Tous les niveaux hiérarchiques concernés sont alors informés et impliqués dans le processus d'identification des mesures qui s'imposent.

Promotion de la santé

Notre centre de santé regroupe toutes les activités de promotion de la santé des collaborateur*rice*s de Alfred Kärcher SE & Co. KG ainsi que des différentes filiales. Sur le plan organisationnel, celui-ci est rattaché au département RH et comprend trois piliers : le premier – soins médicaux du travail – englobe entre autres les soins médicaux de premier secours ainsi que de nombreuses prestations de conseil et de prévoyance relatives à des thèmes de santé comme l'ergonomie, les dépendances ou encore la réinsertion après une maladie grave. Le second pilier concerne notre engagement pour la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Le troisième pilier correspond à la gestion de la santé au niveau de l'entreprise (GSE). Il comprend de nombreuses offres et mesures préventives, qui visent à aider les employé*e*s à préserver leur capacité de travail et de performance ainsi que leur bien-être personnel. La GSE chez Kärcher est gérée de manière centralisée et soutenue sur les différents sites par des responsables de la GSE ou le comité d'entreprise. Kärcher dispose en outre de nombreux points de contact internes et externes qui s'occupent de questions privées spécifiques telles que les soins ou les problèmes psychologiques. D'une manière générale, nous respectons la plus grande confidentialité dans toutes nos activités.

Au cours de l'année de référence, la GSE centrale a proposé de nombreuses mesures malgré les restrictions dues à la pandémie. Il s'agissait notamment de webinaires sur la nutrition ou sur le télétravail, des offres de vaccination les plus diverses – des vaccins requis pour les voyages aux vaccins antigrippaux et anti-covid – ou encore des évaluations de l'état de santé sur 48 heures via un dispositif portatif. Par ailleurs, les collaborateur*rice*s ont également la possibilité de s'inscrire à diverses formations dans le domaine de la santé. Chez Kärcher, les examens de médecine du travail concernent tous les collaborateur*rice*s. Les travailleurs intérimaires bénéficient jusqu'à présent de la prévoyance par le biais de l'entreprise mandatée – si nécessaire, un équipement de protection Kärcher approprié leur est attribué.



Kärcher, une entreprise favorable au vélo

La santé va de pair avec un mode de vie durable. C'est pourquoi chez Kärcher, nous encourageons les collaborateur*rice*s à se déplacer de manière plus écologique. En 2021, Kärcher Gissigheim a obtenu la mention « Argent » en tant qu'employeur favorable au vélo pour ses sites de Winnenden, Obersontheim, Illingen et Gissigheim. L'initiative de l'UE et de l'ADFC (Allgemeiner Deutscher Fahrrad-Club e.V.) a notamment souligné l'engagement de longue date, les nombreuses actions en faveur du vélo pour les collaborateur*rice*s ainsi que la bonne infrastructure en matière de places de stationnement pour vélos, qui a été fortement étendue ces dernières années.

Restaurants d'entreprise Kärcher : sains et régionaux

Les restaurants d'entreprise Kärcher établissent des standards pour une alimentation saine et plus durable. Ils s'engagent par le biais de nombreuses initiatives à réduire les déchets alimentaires et les déchets d'emballage et à recourir davantage aux produits régionaux, bio et certifiés. Ce faisant, ils entretiennent des relations étroites avec les producteurs régionaux. Cette orientation durable est également appréciée en externe : en effet, les restaurants d'entreprise Kärcher à Winnenden, Schwaikheim et Obersontheim tout comme le secteur événementiel de l'entreprise font depuis 2020 partie des établissements gastronomiques « Schmeck den Süden » – une distinction valorisant le caractère régional du menu.

L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Chez Kärcher, nous sommes conscients de notre responsabilité sociétale. C'est la raison pour laquelle nous soutenons des initiatives et organisations qui apportent une contribution importante à la société et défendent des valeurs telles que la famille, l'éducation, l'égalité des chances et la protection de la nature. Nous assumons notre rôle d'acteur social dans ces trois domaines – dons et sponsoring, coopérations à long terme et engagement des collaborateur*rice*s – et nous nous engageons ainsi pour la préservation des valeurs, qu'elles soient sociales ou écologiques. La préservation de la valeur est aussi au cœur de notre initiative « Social Hero » – l'un des trois piliers de notre stratégie de développement durable 2025.

Organisation centralisée

Kärcher coordonne son engagement social mondial depuis son siège à Winnenden. La responsabilité incombe à l'équipe en charge de la Citoyenneté d'entreprise (Team Corporate Citizenship). Nous mettons à la disposition de toutes les sociétés un manuel contenant des lignes directrices, des critères et des principes sur lesquels elles doivent fonder leur engagement social. Les sociétés du groupe Kärcher disposent chacune d'une personne mandatée pour le domaine. Cette personne est chargée de planifier et de mettre en œuvre localement des activités appropriées à partir du cadre d'action défini au niveau central.

En 2021, nous avons resserré les liens de notre engagement mondial. Nous avons à cet effet communiqué les objectifs de l'orientation stratégique à toutes les sociétés. Parallèlement, nous avons répertorié toutes les activités mondiales et les avons rattachées à nos thèmes de prédilection. Les nouvelles initiatives et idées de projet ont fait l'objet d'une coordination centrale. De plus, en 2021, nous avons donné des formations dans toutes les sociétés sur le thème Citoyenneté d'entreprise. Nous avons également amorcé l'échange de projets de bonnes pratiques (Best-Practice). En 2022, nous mettrons en œuvre les approches stratégiques dans toutes les sociétés. Nous pourrions ainsi assurer que les activités futures s'inscriront dans l'orientation durable de l'entreprise.





Pour les zones inondables

En 2021, Kärcher a pris des mesures d'urgence pour les personnes touchées par les inondations en Allemagne, notamment à Ahrthal. Nous avons ainsi fourni à des organisations humanitaires telles que la Croix-Rouge allemande des appareils d'une valeur de 110 000 euros pour répondre aux besoins les plus urgents – parmi lesquels, des nettoyeurs haute pression, des pompes pour eaux chargées, des générateurs ainsi que des aspirateurs eau et poussières avec accessoires. Une équipe de cuisine de Kärcher a aussi fourni des repas quotidiens à l'aide d'une cuisine de campagne de Kärcher Futuretech à des organisations humanitaires dans la vallée de l'Ahr touchée par les inondations. Enfin, Kärcher Futuretech a également mis à disposition gratuitement des installations de potabilisation.



Pour une eau plus propre

Depuis 2012, nous nous sommes engagés dans l'initiative « De l'eau propre pour le monde entier » lancée en collaboration avec le Global Nature Fund. Concrètement, nous réalisons d'une part des projets d'eau potable, et, d'autre part, nous mettons en place des systèmes de filtration naturels pour l'épuration des eaux usées avec des installations de filtration vertes. De cette façon, nous contribuons à l'assainissement de l'eau et à l'hygiène dans les pays en développement et émergents. De nouveaux projets se sont ajoutés en 2021, comme en Jordanie, au Burundi et au Bangladesh.



Pour des milieux marins sans plastique

Kärcher a participé à des actions de nettoyage public dans le cadre de l'événement mondial « World Cleanup Days 2021 ». Les collaborateur*rice*s de Kärcher en Géorgie ont par exemple ramassé 350 kilogrammes de déchets. Au Danemark, les collaborateur*rice*s ont entamé une collecte de déchets dans le port de Copenhague.



Pour les enfants dans le monde

Kärcher soutient de nombreux villages d'enfants SOS dans le monde entier, qui offrent des conditions de vie positives aux jeunes défavorisés et à leurs familles. Pour soulager le quotidien du personnel sur place et de lui laisser plus de temps pour s'occuper des enfants, nous mettons à la disposition des établissements, depuis de nombreuses années, non seulement des moyens financiers, mais aussi des appareils de nettoyage. Sur une période de 11 ans, 1 227 dons d'appareils ont été récoltés au total dans 42 pays du monde entier, dont pas moins de 147 en 2021.

KÄRCHER S'ENGAGE POUR LA SOCIÉTÉ



2021 »»» 366
dons et sponsorings
dans le monde

14 monuments et bâtiments
dans 8 pays ont été nettoyés dans
le cadre de notre mécénat culturel

INDEX DE CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	Kärcher a établi le rapport sur l'exercice 2021 en conformité avec les normes de reporting de développement durable de l'organisme Global Reporting Initiative (GRI)
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Principes généraux 2021
Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s)	Aucune

Norme / Informations	Page	Commentaire / Justification de l'omission
GRI 2 : Éléments généraux d’information 2021		
1. L'organisation et ses pratiques de reporting		
2-1 Nom de l'organisation	5	
2-2 Unités organisationnelles impliquées dans le rapport sur le développement durable	2	
2-3 Période de reporting, cycle et interlocuteurs	2	Voir aussi les mentions légales en dernière page
2-4 Nouvelle présentation des informations		Non pertinent, étant donné que c’est le premier reporting établi en conformité avec les normes GRI
2-5 Examen externe		Pas d'examen externe du reporting
2. Activités et employé*e*s		
2-6 Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires	5	
2-7 Personnel	5, 24	
2-8 Personnel sans contrat de travail direct	24	
3. Management de l'entreprise		
2-9 Structure et composition de la gouvernance d’entreprise	5, 8	
2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance suprême		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-11 Présidence de l'organe de gouvernance suprême	5	
2-12 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans le cadre de la surveillance de la gestion des effets économiques, écologiques et sociaux	5	Les informations complémentaires doivent être considérées comme confidentielles.
2-13 Délégation des responsabilités quant à la gestion des effets	6, 8	
2-14 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans le cadre du rapport de développement durable	8	
2-15 Conflits d'intérêts		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-16 Communication des préoccupations majeures		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-17 Connaissances accumulées de l'organe de gouvernance suprême		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance suprême		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-19 Politique de rémunération		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-20 Procédure de détermination de la rémunération		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-21 Ratio de rémunération totale annuelle		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
4. Stratégie, directives et procédures		
2-22 Explication de la signification et de la stratégie d'un développement durable	3	
2-23 Engagements politiques en faveur d’une économie responsable	5-6	
2-24 Mise en œuvre des principes de responsabilité de l'entreprise	5-6	
2-25 Procédure de réparation des impacts négatifs	6	
2-26 Procédure de demande de conseils et de signalement des dysfonctionnements	6	
2-27 Respect des lois et prescriptions		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-28 Adhésion à des associations & groupes d'intérêt	7	
5. Engagement des parties prenantes		
2-29 Approche de l’implication des parties prenantes	6	
2-30 Contrats tarifaires		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.

Norme / Informations	Page	Commentaire / Justification de l'omission
GRI 3 : Thèmes essentiels 2021		
3-1 Procédure d'identification des enjeux majeurs	10	
3-2 Liste des enjeux majeurs	10	
GRI 201 : Performances économiques 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	5	
GRI 201-1 : Valeur économique directe créée et distribuée	5	
GRI 201-2 : Conséquences financières du changement climatique pour l'organisation, et autres risques et opportunités liés au changement climatique	13	
GRI 201-3 : Fonds de pension basés sur la primauté des prestations et autres plans de prévoyance		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 201-4 : Aide financière des pouvoirs publics		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	29	
GRI 203-1 : Investissements en matière d’infrastructures et d'appui aux services	29-30	
GRI 203-2 : Impacts économiques indirects importants	29-30	
GRI 204 : Pratiques d'achat 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	11	
GRI 204-1 : Dépenses réalisées avec les fournisseur*seuse*s locaux*ales	11	
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	6	
GRI 205-1 : Sites ayant été évalués au regard des risques relatifs à la corruption		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 205-2 : Communication et formation aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	6	
GRI 205-3 : Incidents avérés de corruption et actions prises		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	6	
GRI 206-1 : Actions intentées du fait de comportements anticoncurrentiels, d'antitrust et de pratiques de monopole		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 207 : Impôts 2019		
3-3 Management des thèmes majeurs	6	
GRI 207-1 : Approche fiscale	6	
GRI 207-2 : Gouvernance de la stratégie fiscale, contrôle et gestion des risques	6	
GRI 207-3 : Implication des parties prenantes et gestion des considérations fiscales	6	
GRI 207-4 : Country-by-Country Reporting (reporting par pays)	6	
GRI 301 : Matières 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	15-16	
GRI 301-1 : Consommation de matières en poids ou en volume	15	
GRI 301-2 : Recyclage des matériaux consommés	15	
GRI 301-3 : Produits vendus et emballages recyclés ou réutilisés	15	

Norme / Informations	Page	Commentaire / Justification de l'omission
GRI 3 : Thèmes essentiels 2021		
GRI 302 : Énergie 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	14	
GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	14	
GRI 302-2 : Consommation énergétique en dehors de l'organisation	14	
GRI 302-3 : Intensité énergétique	14	
GRI 302-4 : Réduction de la consommation énergétique	14	
GRI 302-5 : Réduction des besoins énergétiques des produits et services	19, 22	
GRI 303 : Eaux et effluents 2018		
3-3: Management des thèmes majeurs	16	
GRI 303-1 : Mieux partager la ressource en eau	16	
GRI 303-2 : Gestion des effets de la recirculation de l'eau	16	
GRI 303-3 : Prélèvement d'eau	16	
GRI 303-4 : La recirculation de l'eau	16	
GRI 303-5 : Consommation d'eau		Aucune donnée disponible pour l'instant
GRI 305 : Émissions 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	13-14	
GRI 305-1 : Émissions de GES directes (scope 1)	14	
GRI 305-2 : Émissions de GES indirectes liées à l'énergie (scope 2)	14	
GRI 305-3 : Autres émissions de GES indirectes (scope 3)	14	
GRI 305-4 : Intensité des émissions de GES	14	
GRI 305-5 : Diminution des émissions de GES	14	
GRI 305-6 : Émissions de substances appauvrissant l'ozone (SAO)		Non pertinent
GRI 305-7 : Oxydes d'azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques significatives		Non pertinent
GRI 306 : Déchets 2020		
3-3: Management des thèmes majeurs	15-16	
GRI 306-1 : Production de déchets et impacts significatifs imputables aux déchets	15-16	
GRI 306-2 : Gestion des impacts significatifs imputables aux déchets	15-16	
GRI 306-3 : Quantité de déchets	16	
GRI 306-4 : Traitement des déchets détournés	16	
GRI 306-5 : Traitement des déchets destinés à être éliminés	16	Aucune donnée disponible pour l'instant
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseur*seuse*s 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	11	
GRI 308-1 : Nouveaux*elles fournisseur*seuse*s analysé*e*s selon des critères environnementaux	11	
GRI 308-2 : Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	11	
GRI 401 : Recrutement 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	24	
GRI 401-1 : Recrutements de nouveaux employé*e*s et rotation du personnel	24	
GRI 401-2 : Prestations d'entreprise uniquement proposées aux employé*e*s à temps plein, mais pas aux intérimaires ou aux employé*e*s à temps partiel	24	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 401-3 : Congé parental	24	Données exactes probablement disponibles dès 2023
GRI 403 : Sécurité au travail et protection de la santé 2018		
3-3: Management des thèmes majeurs	27-28	
GRI 403-1 : Système de gestion de la sécurité au travail et de la protection de la santé	27-28	
GRI 403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	27	
GRI 403-3 : Services de médecine du travail	27	
GRI 403-4 : Participation et consultation des employé*e*s et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	27	
GRI 403-5 : Formation des employé*e*s à la santé et à la sécurité au travail	27	
GRI 403-6 : Promotion de la santé des employé*e*s	28	

GRI 403-7 : Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	27	
GRI 403-8 : Employés couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	27	
GRI 403-9 : Accidents du travail	27	
GRI 403-10 : Maladies liées à un accident du travail		Aucune donnée disponible pour l'instant
GRI 404 : Formation initiale et continue 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	25	
GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation initiale et continue par an et par employé*e*s	25	
GRI 404-2 : Programmes de développement des compétences des employé*e*s et d'aide à la transition	25	
GRI 404-3 : Pourcentage d'employé*e*s bénéficiant régulièrement d'une revue des performances et de l'évolution de carrière	25	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	26	
GRI 405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employé*e*s	26	
GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 406 : Non-discrimination 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	26	
GRI 406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises		Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 407 : Liberté syndicale et négociations salariales 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	11, 24	
GRI 407-1 : Sites sur lesquels la liberté syndicale et le droit aux négociations salariales pourraient être menacés		Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 408 : Travail des enfants 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	11	
GRI 408-1 : Sites d'exploitation et fournisseur*seuse*s présentant un risque significatif lié au travail des enfants		Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	11	
GRI 409-1 : Sites d'exploitation et fournisseur*seuse*s présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire		Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 413 : Communautés locales 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	29-30	
GRI 413-1 : Activités des sites impliquant la communauté locale, études d'impact et programmes de soutien	29-30	
GRI 413-2 : Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales		Pas d'effet significatif connu
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseur*seuse*s 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	11	
GRI 414-1 : Nouveaux*elles fournisseur*seuse*s analysé*e*s selon des critères sociaux	11	
GRI 414-2 : Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	11	
GRI 416 : Santé et sécurité des client*e*s 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	18	
GRI 416-1 : Évaluation des impacts des différentes catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	18	
GRI 416-2 : Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	18	Durant l'exercice concerné, aucun cas sur le marché n'a donné lieu à un rappel de produits.
GRI 417 : Marketing et étiquetage 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	19	
GRI 417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et à l'étiquetage	19	
GRI 417-2 : Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage		Aucune violation n'a été détectée durant l'exercice concerné.
GRI 417-3 : Cas de non-conformité concernant le marketing et la communication		Aucune violation n'a été détectée durant l'exercice concerné.
GRI 418 : Protection des données client 2016		
3-3: Management des thèmes majeurs	6	
GRI 418-1 : Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité et aux pertes des données de client*e*s		Aucune violation n'a été détectée durant l'exercice concerné.



MENTIONS LÉGALES

Éditeur

Alfred Kärcher SE & Co. KG
Alfred-Kärcher-Straße 28-40
D-71364 Winnenden
T +49 7195 14-0
F +49 7195 14-2212
sustainability@de.kaercher.com
www.kaercher.com

Conception, rédaction, texte et mise en page

Vera Umbrecht, David Wickel-Bajak,
Marina Kunert, Marie Kristin Schmidt et
Margit Mehlo, Alfred Kärcher SE & Co. KG
akzente kommunikation und beratung GmbH
Aija Ahola, aha grafikdesign

Photos

Alfred Kärcher SE & Co. KG

LES HISTOIRES DERRIÈRE LES CHIFFRES



Consultez notre site www.kaercher.com/CSR
et découvrez-en plus sur le développement
durable chez Kärcher et sur les personnes qui
portent l'entreprise vers l'avenir grâce à leur
travail et leurs projets.